

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

COMPTE RENDU INTEGRAL — 92^e SEANCE2^e Séance du Vendredi 27 Juin 1975.

SOMMAIRE

1. — **Eloge funèbre** (p. 4921).

MM. le président, Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Rappel au règlement : MM. Buron, le président.

2. — **Politique étrangère.** — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 4923).

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

MM. Couve de Murville, Mitterrand, de Broglie, Leroy, Soustelle, Réthoré, Jean-Pierre Cot, Franchère.

Renvoi de la suite du débat.

3. — **Statut du fermage.** — Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire (p. 4943).4. — **Modification de l'ordre du jour prioritaire** (p. 4943).5. — **Ordre du jour** (p. 4943).

PRESIDENCE DE M. EDGAR FAURE

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

ELOGE FUNEBRE

M. le président. Paul Stehlin (Mmes et MM. les députés se lèvent) est né le 11 août 1907 à Hodefelden dans le Bas-Rhin.

Dans son *Témoignage pour l'histoire*, il a écrit : « Les premiers souvenirs de mon enfance me lient à l'Alsace et à la partie de la Lorraine arrachées à la France par une défaite, à l'espérance du retour de la patrie dans ces provinces. Alsacien par mon père et de naissance, Lorrain par ma mère, j'ai été élevé dans le culte de la France. »

Il reviendra sur son origine dans le livre *La France désarmée* qu'il a écrit tout récemment après les polémiques soulevées en novembre 1974. « A ceux qui ont osé dire que j'étais le représentant en France du « parti de l'étranger », je répondrai d'abord ceci : « Je suis né en Alsace en 1907 alors que cette province faisait partie de l'empire allemand. J'ai été élevé dans un patriotisme farouche. »

C'est ce patriotisme qui entraîne le jeune homme à embrasser la carrière des armes. Saint-cyrien, puis sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, il entre dans l'aviation de chasse et il est nommé attaché de l'air adjoint à Berlin en 1935. Il y restera quatre ans, jusqu'en 1939 et se trouvera amené par les circonstances à jouer un rôle incomparable en tant qu'officier de renseignement.

Obtenant la confiance de personnalités haut placées, étudiant à fond les documents publics ou secrets et exploitant avec un art accompli toutes les données éparses qu'il parvenait à réunir, il établit des rapports impressionnants sur le réarmement alle-

mand. Ces rapports, l'ambassadeur François-Poncet, qui leur attachait un grand prix, les fit parvenir à Paris où — c'est un épisode bien connu de ce désastreux avant-guerre — ils rencontrèrent le détachement et le scepticisme des responsables du commandement.

Paul Stehlin fit partie de cette petite cohorte d'hommes qui avaient vu plus tôt plus clair. Cette circonstance devait le marquer en profondeur et pour longtemps. Parce qu'il avait été un cassandre à la veille de la guerre, il sera porté à considérer, plusieurs décennies plus tard, que c'est lui qui détient toujours la vérité et qu'il lui appartient de l'imposer à l'inattention et à l'incompréhension générales.

Affecté à des tâches de renseignement à Copenhague, puis en Finlande et en Norvège, il est porté à la tête d'un groupe de chasse à la veille de l'armistice. Il prend alors avec son escadrille la direction d'Alger. L'affaire des Mers-el-Kébir rend impossible l'envol qu'il projetait vers l'Angleterre. Il est à nouveau affecté à une mission de renseignement et accompagne à ce titre l'amiral Darlan dans un voyage à Berlin.

Capturé par les Allemands, il s'échappe et rejoint de nouveau Alger où il entre en contact avec les services correspondants de l'armée américaine auprès desquels il poursuit son travail à Dakar contre l'ennemi commun. Dans le chapitre IV de *La France désarmée*, qui a pour titre « Les Américains et moi », Paul Stehlin revient avec insistance sur l'origine lointaine de cette communauté d'efforts et de cette fraternité de combat.

Il est mis au courant du débarquement en Afrique du Nord ; il porte alors l'uniforme des troupes alliées, avec les insignes de son grade français. Il écrit : « Mes contacts avec les Américains étaient des plus étroits et j'étais pour ainsi dire devenu, avec la seule volonté de travailler pour mon pays, un officier qui s'était assimilé à eux. »

C'est d'ailleurs en raison même de ces contacts et de cette expérience que le général de Gaulle, parvenu à Alger, l'appelle auprès de lui. Le commandant Stehlin ne manquait pas, en toute occasion d'exprimer au général de Gaulle sa conviction acquise et enracinée quant à la nécessité d'une collaboration aussi étroite que possible avec l'armée américaine. En fait, on peut dire que, dès cette période, les idées militaires, stratégiques et même politiques de Paul Stehlin sont fixées une fois pour toutes.

Colonel en 1946, Paul Stehlin est nommé commandant des forces aériennes françaises à l'intérieur du commandement intégré des forces alliées en Méditerranée, puis attaché de l'Air à Londres de 1947 à 1950, année où il est nommé au grade de général de brigade.

Il devient alors chef-adjoint de l'état-major particulier du ministre de la défense nationale de 1952 à 1954 et il sera naturellement, ou plutôt fonctionnellement, l'un des artisans de la Communauté européenne de défense. L'échec de ce projet a été par lui relaté en détail dans son livre *Retour à zéro*.

Il est dès lors convaincu que le monde européen est dispersé, que cette situation n'est pas corrigible et que l'avenir de notre pays, comme celui des autres nations européennes, s'inscrit à l'intérieur d'un cadre occidental totalement intégré, sous la direction américaine.

Il écrit ainsi : « Croyant à la nécessité d'une défense proprement européenne et véritable à la fois, et me refusant au jeu futile qui consistait à « noyer » la participation allemande à

cette défense, je n'avais cessé de combattre le dessein d'amalgamer les contingents nationaux. La défense communautaire de l'Europe, dans mon esprit, était une mise en commun des ressources, afin de réaliser les conditions économiques, financières et industrielles qui permettent aux Etats-Unis de disposer de moyens militaires complets, dans un ensemble équilibré et correspondant à la menace contre laquelle ils sont conçus. »

Le général Stehlin quitta le cabinet de M. Plevin pour le poste de chef-adjoint de la délégation française auprès du groupe permanent de l'O. T. A. N. à Washington, en 1954. Il devint ensuite général de division, commandant des forces aériennes françaises en Allemagne, puis général de corps aérien et fut mis à la disposition du commandant suprême allié en Europe.

Tel était l'homme que le général de Gaulle — dont nul n'ignore le soin personnel qu'il apportait à pourvoir les hauts postes militaires — nomma major général des armées, général d'armée aérienne en 1959 et enfin chef d'état-major de l'armée de l'air en 1969.

Ainsi, par une curieuse rencontre, Paul Stehlin prenait le commandement de l'armée de l'air au moment même où, contrairement à ses souhaits et à sa doctrine, cette armée allait être par la volonté du général de Gaulle, détachée de l'organisation intégrée.

Paul Stehlin ne manqua point, en officier discipliné, d'exécuter les tâches qui lui étaient assignées. Lorsqu'il prit sa retraite en 1963, le général de Gaulle tint à lui adresser le témoignage de sa satisfaction et le nomma au Conseil d'Etat. Peu après cependant, Paul Stehlin se détermina à entrer dans les activités de l'économie privée, plus particulièrement dans un groupe d'entreprises américaines, le groupe Hughes Aircraft, où il se vit confier le poste de vice-président pour l'Europe ainsi que d'autres postes d'administrateur.

Il abandonna ses fonctions au groupe Hughes quand il entra dans la vie politique, en juin 1968, par son élection comme député de la vingt-et-unième circonscription de Paris.

Paul Stehlin a été, de 1968 à 1974, un parlementaire assidu. Il a exercé consciencieusement son mandat, intervenant souvent et sur des sujets aussi divers que la lutte contre l'alcoolisme, la réforme de la S. N. C. F., le placement des artistes du spectacle, la réforme du marché financier, la taxe des transports dans la région parisienne, les équipements de Paris, l'assurance vieillesse des travailleurs non salariés.

Il n'est pas douteux, cependant, que la raison déterminante de son engagement dans la vie publique était de lutter en faveur des convictions qu'il avait acquises de longue date dans le domaine commun de la politique extérieure et de la défense nationale.

Renforcé dans sa certitude par les contraintes qu'il avait longuement imposées à son expression, ancré dans la conviction que puisqu'il avait été le premier à voir juste en 1938, il lui appartenait, cette fois encore, de tenir ce rôle augural dans le recommencement des périls, il s'appliqua à cette tâche sans se laisser décourager par l'isolement où le plaçait le caractère extrême de sa position, puisque ce caractère extrême était pour lui la condition du salut et puisque l'isolement lui apparaissait comme le signe de la clairvoyance posé sur lui une nouvelle fois par le destin.

Ses interventions répétées à propos des budgets de la défense nationale ou des débats de politique étrangère, ses questions au Gouvernement, ses nombreux articles dans la presse, ses livres, sa proposition de loi du 12 février 1974, tous ses actes et toutes ses déclarations publiques allaient, on peut le dire, dans le même sens.

Une phrase résume cette orientation, dans son dernier livre : « Mon souci fondamental tient en cette proposition qu'il n'y a de défense pour la France que collective, ce qui signifie, dans l'état actuel des choses et faute d'une « réalité militaire européenne », que notre sécurité ne peut être assurée qu'à l'intérieur de l'alliance atlantique. »

Pour lui, le monde reste divisé en deux blocs. L'« échange nucléaire », pour employer l'euphémisme habituel, n'est concevable qu'entre les deux super-grands. L'Europe est le terrain de manœuvre des forces classiques, et ces forces sont malheureusement et irrémédiablement déséquilibrées entre l'Est et l'Ouest. La force de frappe nationale, qu'il appelle « la force d'illusion » est un leurre. La seule voie pour les pays européens est donc pour lui l'intégration dans un commandement atlantique, intégration des commandements, des hommes et des armements.

Il énonçait la loi du « recul géographique nécessaire à toute défense moderne » et il voyait dans cette loi une condamnation définitive de toute prétention nationale ou même européenne à l'autonomie. Cette analyse était, politiquement, la contre-épreuve de celle qu'avait faite le général de Gaulle.

A la vérité, le désaccord était plus profond encore : il concerne la place donnée à la nation dans le monde moderne. Dans la force d'illusion, il écrit : « la plus grande des erreurs commises

par le général de Gaulle a été d'avoir voulu figer la « nation » dans l'éternité. Or, rien n'est plus contraire aux enseignements de l'histoire, rien dans l'univers n'est stable. Les pays grandissent ou disparaissent au gré des succès ou des défaites de leurs dirigeants ».

Comment, cependant, passer de cette vision manichéenne du monde et de cette sorte de fanatisme logique qui composaient, quoi que l'on en pensât, une philosophie politique cohérente, à cette aberration du comportement que sanctionnèrent, dans une succession accablante, les paroles du chef de l'Etat, la radiation du cadre de réserve, la démission de notre collègue du poste de vice-président de l'Assemblée nationale, enfin son retrait d'un groupe qui lui avait marqué peu auparavant sa grande estime ?

Ce n'est pas à une assemblée parlementaire française qu'il est nécessaire de rappeler que les preuves s'administrent selon des règles précises et que la criminalité des intentions ne se présume jamais.

A plus forte raison ne saurions-nous prononcer un jugement téméraire à l'égard d'un homme dont le passé était le sien, dont les convictions avaient été proclamées de façon si ouverte et si constante et qui a subi si lourdement l'erreur de s'être enfoncé dans le monde fascinant de l'idée fixe.

Les esprits qui s'attachent à la passion d'une certitude solitaire au point de se rendre imperméables à l'objection, insensibles au doute, indifférents à la critique, aveuglés à l'évidence de l'erreur, ne sont point pour autant exonérés de l'angoisse. Ils en souffrent d'autant plus durement qu'ils s'interdisent de l'alléger par un effort de communication qui romprait l'hermétisme de leur clôture volontaire.

Mal remis d'une crise cardiaque, affligé d'un début de surdité qu'il n'admettait pas, Paul Stehlin subissait le choc sans broncher, s'adonnant avec fièvre à la rédaction d'un livre, présentant sa défense, poursuivait son apostolat. Dans son regard qui avait toujours cette nuance de douceur où se révèlent les caractères obstinés, on lisait une grande peine.

Ce fut sans doute l'un des maléfices de l'histoire de placer ce soldat, qui se considérait comme un croisé, au carrefour des stratégies dont il se faisait une conception axiomatique, et des intérêts dont il n'avait pas une expérience suffisante pour en déjouer les pièges dérisoires et obscurs.

Cela ne peut pas être la faute d'un homme que de se laisser entraîner dans la toile d'un marché du siècle, car ce serait notre faute collective — ô combien lourde — que d'accepter de vivre dans un siècle de marchés.

Par une fin d'après-midi de ce printemps, un homme de haute taille, perdu dans ses pensées, donnant l'image de la distraction, commit l'imprudence de s'avancer, en dehors du passage protégé, dans le couloir réservé aux grands véhicules de transports collectifs. Au moment fatal, il marqua une hésitation dans sa démarche. Il éleva son bras, dont la main tenait un dossier, comme pour un dernier geste de commandement, de réconciliation ou d'adieu. Le silence était venu sur lui, que peut-être il avait appelé du fond de son âme. Qu'il en garde aujourd'hui le repos et le bienfait.

A Mme Stehlin, à leur fils Marc, à tous ceux qui étaient proches de lui, j'adresse les condoléances de l'Assemblée nationale et j'exprime notre recueillement attristé.

M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. le ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, j'associe le Gouvernement aux paroles que vous venez de prononcer et j'exprime à Mme Stehlin ainsi qu'à tous les membres de sa famille nos plus sincères condoléances.

M. Pierre Buron. Je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. Fondé sur quel article ?

M. Pierre Buron. Excusez-moi, monsieur le président, de ce rappel au règlement.

Je viens d'entendre l'éloge funèbre du général Stehlin et je comprends parfaitement la courtoisie de votre propos à son égard, comme elle est de mise en pareil cas.

Sur le plan humain, je m'associe personnellement au deuil de Mme Stehlin et je tiens à le dire sincèrement.

Cependant, au moment où l'on demande aux jeunes, et spécialement à ceux du contingent, de faire preuve de civisme et de faire passer leur intérêt personnel après l'intérêt des autres... (Protestations sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. Henri Ginoux. C'est indécemment ! Quelle honte ! Taisez-vous !

M. le président. Il ne s'agit pas d'un rappel au règlement, monsieur Buron.

Vos paroles ne figureront plus au *Journal officiel*, car un éloge funèbre ne peut donner lieu à un débat.

(M. Charles Bignon remplace M. Edgar Faure au fauteuil de la présidence.)

PRESIDENCE DE M. CHARLES BIGNON,

vice-président.

— 2 —

POLITIQUE ETRANGERE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de M. le ministre des affaires étrangères sur la politique étrangère de la France et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, le Président de la République a tracé devant le pays, à diverses reprises, les lignes directrices de la politique extérieure de la France.

Je suis profondément conscient de la responsabilité qui incombe au ministre des affaires étrangères d'entretenir avec l'Assemblée nationale le constant dialogue qui est nécessaire en vue de la mise en œuvre des orientations définies par le chef de l'Etat et à la conduite de notre action diplomatique.

Aussi suis-je heureux qu'après mes réguliers et fructueux échanges avec votre commission des affaires étrangères, l'occasion me soit donnée à nouveau de faire avec les représentants de la nation le point des principaux événements qui se sont déroulés pendant les six mois écoulés.

Mettant à part l'événement majeur qu'a été la fin, en Indochine, d'une guerre de trente ans, je citerai les rencontres de Rambouillet et de la Martinique, la conférence au sommet de Paris, la réunion préparatoire d'avril, le conseil européen de Dublin, suivi du vote positif du peuple britannique, la réouverture du canal de Suez, sans oublier la visite à Paris du vice-premier ministre de la République populaire de Chine.

Notons tout de suite que cette énumération, pour une bonne part, met en relief l'importance de la contribution française à l'activité internationale durant cette période.

Avant d'exposer et d'expliquer les positions prises par le Gouvernement français, je tiens à situer notre débat en rappelant l'ampleur du défi auquel, dans un univers en pleine mutation — politique et économique — et où, malgré le retour de la paix en Asie, subsistent tant de motifs de grave inquiétude, nos sociétés et la communauté mondiale elle-même sont confrontées.

C'est là, mesdames, messieurs, une donnée essentielle que méconnaissent volontairement ceux qui prétendent juger en termes de succès ou d'échec et reprochent au Gouvernement soit d'avoir été trop prompt, soit de n'avoir pas réglé sur-le-champ certains des problèmes majeurs de notre temps.

J'espère que mon exposé vous permettra de conclure que le Gouvernement a été le premier à en discerner les véritables dimensions — et le seul à agir — dans la voie de solutions progressives qui requerront l'effort prolongé de tous.

Mais je voudrais marquer d'emblée que les enjeux sont trop graves pour laisser place à la passion partisane, aux procès d'intention ou aux querelles dépassées.

Je ne saurais, je crois, mieux les définir qu'en évoquant devant l'Assemblée les nobles paroles, dignes de ce haut lieu du souvenir, que vient de prononcer le Président de la République à Auschwitz, en ce trente-cinquième anniversaire de l'appel du général de Gaulle à la résurrection de la France.

Tant que subsistera sous une forme quelconque l'esprit de domination et de violence, la paix dont nous jouissons, cette paix fragile, parce que fondée sur l'équilibre de la terreur, la paix, bien suprême dont dépend la survie de l'humanité, restera menacée.

Cet autre appel solennel qu'a lancé le Président Giscard d'Estaing, en un lieu qui lui conférerait la plus profonde résonance, a mis en lumière deux vérités essentielles : d'une part, que tout recours à la violence, fût-ce sous la forme larvée et en apparence anodine de l'abus de positions de force ou de la confrontation, comporte des risques potentiels d'entraînement pouvant, à la limite, conduire à l'ultime escalade ; d'autre part, qu'aux sombres perspectives d'une solidarité dans le malheur et dans la catastrophe, il convient d'opposer la prise de conscience croissante d'une solidarité positive pour la prospérité, le progrès et la paix.

« Nous ne surmonterons les défis de notre temps qu'en assurant partout la primauté de la concertation pacifique sur l'affrontement. »

Telle est la haute ambition de la politique de la France. Elle s'inspire du message de liberté, d'égalité et de fraternité que notre pays a apporté au monde voici deux siècles, et qui reste pleinement valable pour les hommes et les nations de ce temps.

Elle répond à l'image que tant de peuples se font de ce que doivent être la place et le rôle de la France dans le monde. Elle ne saurait être séparée de ce qui, bien évidemment, doit être notre premier devoir et notre premier souci — assurer la défense des intérêts du pays, de sa sécurité, de sa prospérité, de ses valeurs culturelles et morales — non plus que des options prioritaires du Gouvernement, à savoir l'approfondissement des solidarités qui nous unissent aux peuples les plus proches de nous, et d'abord à nos partenaires de la Communauté européenne.

La France, qui se doit de rester maîtresse de son destin, conduit elle-même sa politique. Traditionnellement scrupuleuse dans le respect de ses engagements internationaux, elle entend rester indépendante dans la sauvegarde de ses intérêts fondamentaux, dont elle est, en définitive, seul juge.

Fidèle aux cercles de solidarité qui sont les siens, consciente aussi que son action, pour être efficace, doit partir et tenir compte de ces solidarités, elle entend mettre sa liberté de jugement et d'initiative au service des idéaux de coopération et de concertation qui n'ont cessé d'inspirer et qui animent plus que jamais sa politique.

Notre pays, à vrai dire, ne dispose pas de moyens matériels lui permettant de peser de manière décisive sur l'évolution des choses, mais cela, à vrai dire, est aussi, bien souvent, le cas des « superpuissances ». Mais son audience dans le monde, la place que le général de Gaulle lui a rendue sur la scène de l'univers, le crédit dont elle dispose auprès de tant de pays en développement, lui confèrent de larges possibilités d'influence que notre diplomatie s'est attachée à utiliser pleinement et dont on peut, je crois, affirmer qu'elles n'ont pas été sans effet sur le cours des événements.

Le Président de la République n'a pas hésité, en diverses circonstances décisives, à prendre les initiatives qui lui paraissent indispensables en vue de l'intérêt général. Ces initiatives ont apporté la meilleure démonstration pratique de la nécessité et de l'utilité — et pas seulement pour la France — du principe fondamental qui régit notre politique étrangère, je veux dire la souveraineté d'appréciation et de décision.

Tout part, à cet égard, de l'analyse lucide et prospective du phénomène de « mondialisation » qui caractérise notre temps.

Le monde est entré dans une crise durable, marquée par la rupture en profondeur de l'ordre ancien.

Le grand débat qui s'ouvre entre le Nord et le Sud de l'univers constituera un élément essentiel de la politique internationale des années à venir. Il transcende, sans évidemment les faire disparaître, les oppositions idéologiques ainsi que le problème des rapports Est-Ouest, qui, jusqu'à présent, a été au centre des préoccupations de l'après-guerre. Les confrontations qu'il est susceptible de provoquer risquent d'exacerber les foyers de tension, dont le principal reste, bien entendu, celui du Proche-Orient.

L'action internationale de la France tend donc à favoriser la progression vers un nouvel équilibre politique et économique qui soit de nature à assurer à notre société mondiale le minimum de stabilité sans lequel il ne saurait y avoir de progrès durable pour personne.

En proclamant qu'ordre et justice ne sont nullement contradictoires, mais complémentaires, en proclamant qu'il importe de mettre en œuvre, à l'échelon mondial, les trois principes dont notre pays s'est fait l'initiateur et l'avocat — détente, concertation et coopération — le Gouvernement français exprime ce dont toutes les nations ressentent confusément le besoin. Son attitude ne répond à aucun sentimentalisme, à aucune considération de prestige ou de rang, pas plus, d'ailleurs, qu'au désir de s'assurer des avantages particuliers. Ce qui lui importe, c'est de contribuer à la progression vers une ère nouvelle des relations internationales, animé qu'il est de la profonde conviction que la générosité est le plus sûr réalisme.

C'est à partir de ces considérations que l'action du Gouvernement s'est développée depuis un an, avec quatre objectifs principaux : affermir la détente et contribuer à éliminer les foyers de tension ; reprendre et poursuivre la construction de l'Europe ; favoriser le dialogue entre les pays industrialisés et les pays en développement ; enfin, soutenir la vocation mondiale de la France et affirmer sa présence économique et culturelle.

Il y a un peu plus de dix ans seulement que le général de Gaulle a ouvert à notre Europe divisée la voie de la détente. Cette route paraît aujourd'hui si familière qu'on oublie l'impression de nouveauté et d'audace que les initiatives françaises suscitèrent alors et les critiques qu'elles appelèrent.

Une politique orientée vers l'avenir dérange toujours les habitudes de pensée et est souvent taxée d'irréalisme. Notons en passant que cette remarque est d'application générale.

Que disions-nous il y a dix ans ? Des choses qui, aujourd'hui, paraissent simples : qu'il ne fallait pas laisser se durcir les oppositions de régime ; qu'il valait mieux engager avec les Etats socialistes un dialogue en vue de dégager des intérêts communs ; que, compte tenu de l'ancienneté des liens tissés par l'histoire, ce dialogue avait des chances de conduire à une fructueuse coopération ; que la vocation et l'intérêt de notre pays lui commandaient d'ouvrir la voie, en appelant les autres à le suivre.

Nous nous réjouissons profondément que notre exemple ait été suivi et que l'on ait assisté à un développement généralisé des contacts de toutes sortes entre pays de l'Est et pays de l'Ouest, à la conclusion d'accords par lesquels la République fédérale d'Allemagne a su organiser, sur une base nouvelle, ses rapports avec les Etats socialistes, alors qu'au même moment se concluaient les accords sur Berlin, garantissant que cette ville, qui fut si longtemps un foyer de tension, deviendrait en quelque sorte un symbole de détente.

Tout cela a débouché sur la réunion, à Helsinki et à Genève, de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à laquelle participent tous les Etats européens, les Etats-Unis et le Canada.

Les discussions entre les trente-sept Etats ont été longues, mais cette conférence est en voie d'achèvement et nous comptons que sa clôture, au niveau le plus élevé, pourra avoir lieu à Helsinki au cours de l'été.

En consultation étroite avec ses amis et ses alliés, la France — que ce soit à la conférence elle-même ou dans les conversations bilatérales — n'a, en tout cas, pas ménagé sa peine en vue d'un tel aboutissement, qui lui paraît souhaitable.

Aux carrefours les plus délicats de la négociation, nous étions souvent les mieux placés pour plaider avec succès la nécessité de concilier réalisme et volonté de progrès, et je songe notamment aux conditions relatives à la circulation des hommes et des idées.

Tous aussi importante a été la contribution française à l'élaboration des principes de coopération politique entre les Etats, et je signalerai ici pour mémoire les conversations que j'ai eues avec M. Brejnev, l'année dernière, ainsi qu'à diverses reprises avec M. Gromyko, notamment au cours du voyage de M. Chirac à Moscou.

Cette détente, que nous espérons bien amorcer à Helsinki, ne devra pas seulement marquer la fin d'une époque révolue, celle de la guerre froide dont nul ne souhaite le retour. Elle devra — comme vient de le marquer le Président de la République à Varsovie, être une détente positive, ouvrant une nouvelle ère dans laquelle la volonté de vivre et de travailler ensemble, de surmonter les barrières idéologiques, dans le respect des systèmes et des organisations respectives s'exprimera sous la forme concrète du renforcement de la coopération et des échanges de toutes sortes entre les hommes et les Etats de l'Europe.

Le développement des relations bilatérales entre la France et les Etats socialistes, et d'abord avec l'Union soviétique, a été et reste, à cet égard, un élément essentiel. C'est le progrès réel de ces relations qui confirmera la valeur des engagements pris à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Pour ce qui est des relations franco-soviétiques, qui constituent l'un des aspects majeurs de notre politique extérieure, la très importante rencontre de Rambouillet a permis de marquer de nouveaux et substantiels progrès dans la coopération économique, scientifique et technique et traduit l'intérêt qui est attaché de part et d'autre au développement de la consultation politique à tous les niveaux. L'« esprit de Rambouillet », auquel la France est fidèle, animera, j'en suis sûr, les entretiens auxquels donnera lieu la visite officielle en U. R. S. S. du Président de la République, qui a été préparée par le récent voyage à Moscou du Premier ministre.

Dans la perspective que j'évoquais il y a un instant, la visite que vient de rendre le Président de la République à notre séculaire amie, la Pologne, a revêtu une signification particulière. Elle a non seulement donné lieu à d'éclatantes manifestations populaires d'amitié envers la France et son Président, mais permis aux dirigeants des deux pays d'engager leur coopération, sur tous les plans, dans des voies nouvelles. M. Gierek et M. Giscard d'Estaing ont souligné leur volonté commune de donner aux relations franco-polonaises une valeur d'exemple de ce que peut être, de ce que doit être le contenu positif de la détente entre Etats appartenant à des systèmes économiques et sociaux différents.

Sur ce chapitre, je mentionnerai le voyage que le Premier ministre va effectuer en Roumanie, ainsi que les contacts utiles et fructueux que j'ai eus à Paris avec mes collègues hongrois et tchéques.

Je m'en voudrais de ne pas évoquer aussi l'accueil spécialement amical qui m'a été réservé le mois dernier à Belgrade, où je me suis entretenu avec le maréchal Tito et plusieurs membres de son gouvernement. La Yougoslavie — socialiste mais non alignée — joue un rôle particulier et utile dans le développement de la politique de détente en Europe comme dans la discussion des problèmes internationaux. Je tiens, à cet égard, à insister sur la volonté commune de la Yougoslavie et de la France de donner un nouveau départ à une coopération étroite et amicale.

Je ne voudrais pas clore cette partie de mon exposé sur la politique de détente sans évoquer les principes d'équilibre, de non-ingérence et de respect mutuel — valables pour l'Ouest comme pour l'Est — qui la conditionnent. Détente et défense sont complémentaires. Tel est l'axiome qu'on ne saurait perdre de vue et dont aucun Etat — à ma connaissance — ne conteste la validité.

C'est parce que notre sécurité est assurée et que, compte tenu de certaines préoccupations, nous entendons la garantir à la fois par le renforcement de notre propre effort indépendant de défense et par notre participation à part entière à l'Alliance atlantique, que nous sommes engagés et que nous poursuivons résolument dans la voie de la détente.

Répondant au double principe de l'indépendance nationale et de la nécessaire solidarité avec les alliés, et d'abord avec le plus ancien d'entre eux, les Etats-Unis, notre politique de défense a été tout récemment évoquée devant le Sénat par le Premier ministre. Je l'ai moi-même réaffirmée à Bruxelles lors de la réunion de printemps du Conseil atlantique.

Cette politique — sous ses deux aspects corrélatifs — est d'une clarté limpide qui devrait décourager les espoirs tenaces des uns, les soupçons intéressés des autres, car elle est la seule compatible, d'une part avec notre statut de puissance nucléaire et notre volonté de garder la décision sur l'emploi de nos forces, d'autre part avec notre engagement de coopérer pleinement avec nos alliés pour la défense de l'Europe occidentale contre toute agression.

Nous n'avons en tout cas garde d'oublier que l'Alliance atlantique — maintenant orientée dans la voie de la détente — a largement contribué et reste nécessaire à l'apaisement de tensions en Europe.

S'agissant des rapports Est-Ouest, du moins pour ce qui concerne la situation sur le continent européen, on peut donc estimer qu'une phase de consolidation et d'entente, dans le respect des intérêts et de la sécurité des uns et des autres, sur la base des organisations existantes, a de bonnes chances de s'ouvrir. Ceci suppose d'ailleurs à nos yeux que la négociation sur les M. B. F. R. — à l'écart de laquelle nous restons — n'aboutisse pas, sous prétexte d'amélioration, à la création de nouveaux déséquilibres.

En revanche, il faut le dire, le Proche-Orient et la Méditerranée restent de très graves sujets de préoccupation.

La sécurité et la prospérité de la France et de l'Europe sont intimement liées à la stabilité du Proche-Orient à laquelle la France, pour des raisons historiques, politiques et économiques, a toujours attaché une importance vitale.

J'ai à cet égard exposé en novembre dernier à l'Assemblée notre politique. L'action que nous avons menée s'est poursuivie dans les six derniers mois, par mon voyage au Caire, par la visite que m'a rendue M. Allon, mais surtout par les entretiens qu'ont eus à Paris le Président de la République et le Président Sadate. Notre politique est et reste inspirée d'un seul souci, celui de favoriser la progression vers un règlement de paix, dont nous ne nous lasserons pas de souligner l'urgence.

On peut penser, d'ailleurs, que nos prises de position sur les trois éléments indispensables d'un tel règlement ont apporté une utile contribution aux progrès que l'on a pu constater, ici ou là, dans la prise de conscience des données de base qui conditionne l'avènement d'une coexistence et — pourquoi pas, si l'on se prend à rêver ? — d'une coopération entre Israël et ses voisins arabes.

Mais bien sûr, on est encore loin de compte et les indices encourageants que l'on a pu relever depuis l'échec des dernières tentatives américaines en vue d'obtenir un désengagement — renouvellement par la Syrie pour six mois du mandat de la force des Nations unies, réouverture du canal de Suez, volonté de paix affirmée par plusieurs Etats arabes, et notamment l'Egypte — ne sauraient faire oublier que la situation est et restera explosive tant que le fond du problème ne sera pas abordé.

La France n'a, quant à la procédure, aucune idée préconçue. Elle est favorable au règlement partiels pourvu qu'ils conduisent au règlement d'ensemble sans lequel il ne saurait y avoir de paix durable. Elle estime surtout qu'il ne faut pas permettre que s'enlise la dynamique de la paix. Il ne faut pas laisser fuir le temps qui n'est ni l'allié de la paix ni, il faut le dire, l'allié d'Israël. Sinon le risque apparaîtra bientôt de voir un espoir encore fragile faire place à l'immobilisme et à l'intransigeance, qui conduiront inévitablement à un nouveau conflit.

Le Gouvernement français, quant à lui, a fait et fera tout ce qui dépend de lui pour empêcher une telle catastrophe. Il est prêt à participer, quand les parties intéressées le souhaiteront, à la conférence de Genève dont il souhaite la reprise. En tant que membre permanent du conseil de sécurité, il entend être, en tout cas, associé à la discussion et à la mise en place des garanties internationales que devra comporter un règlement de paix.

La situation en Méditerranée orientale constitue, elle aussi, depuis l'été dernier, une source d'appréhensions. Il y a d'abord l'affaire de Chypre, il y a les différends qui opposent la Grèce à la Turquie.

Certes chacun, sans exception, se déclare attaché à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale de Chypre. Mais il reste à trouver une solution satisfaisante, c'est-à-dire conforme à ces principes et acceptable pour les deux communautés. Cette solution est urgente car on ne peut laisser continuer à se dégrader une situation caractérisée par le sort lamentable qui est celui des réfugiés.

Des négociations sont en cours, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies : il est indispensable que des progrès y soient accomplis.

Nous plaçons donc notre espoir dans ces conversations et, pour ce qui concerne l'ensemble de la région, dans les dispositions de nos amis grecs et turcs qui, la rencontre de MM. Caramanlis et Demirel à Bruxelles l'a montré, semblent conscients de la nécessité de s'entendre et de fonder durablement leurs relations de bon voisinage.

Notre action est donc amicale, insistante et discrète mais persévérante. Elle tend à appeler à la modération et à l'esprit de compromis. Nous entendons poursuivre dans cette voie, certes peu spectaculaire, mais que nous espérons bénéfique.

J'en viens à l'Europe, cette Europe qui n'est pas seulement un grand dessein — en vérité l'un des plus grands de ce siècle — mais aussi et surtout une nécessité vitale. Le souvenir des drames du passé comme les incertitudes du présent en donnent à nos peuples la claire conscience.

Certes, depuis les débuts enthousiastes et novateurs des années cinquante, bien des déceptions ont été essuyées. Pourtant, beaucoup de chemin a été parcouru, il ne faut pas l'oublier. Chacun sait que les liens innombrables tissés entre les pays de la Communauté ne sauraient être défaits sans dommages irréparables. Chacun sent qu'au milieu des secousses qui ébranlent l'ordre international né de la dernière guerre, le péril est dans le repli sur soi, le salut dans le dialogue et la solidarité, dont le premier cercle est celui de l'Europe. Le peuple britannique ne vient-il pas de témoigner de ce sentiment, je serais tenté de dire, de ce réflexe de conservation, lui qui pourtant, de par ses traditions insulaires, y paraissait le moins enclin ?

Aussi faut-il trouver, dans les obstacles rencontrés, non des motifs de renoncement mais des incitations à la persévérance.

C'est sur cette conviction que le Gouvernement, dès son installation, a fondé son action, en vue d'arrêter le processus d'éclatement, aggravé par la demande de renégociation britannique, qui menaçait la cohésion même de la Communauté, et de parer à ce péril majeur.

Les propositions faites dès le mois de septembre à nos partenaires, et que j'ai eu l'honneur d'exposer à l'Assemblée en novembre, ont été dans leur ensemble retenues. Ainsi s'est trouvée consacrée au sommet de Paris, après une longue préparation qui ne fut pas, je dois le dire, sans difficultés, une conception pragmatique et réaliste, mais aussi volontariste et résolue de l'union de l'Europe. Il ne s'agit pas seulement de parfaire le Marché commun, mais de construire progressivement une « communauté européenne » tout court et pas simplement économique, qui soit l'embryon d'une Europe politique.

A cet égard, la décision capitale, à laquelle nous attachons une importance essentielle, a trait à la réunion, trois fois par an et chaque fois que nécessaire, du Conseil européen, c'est-à-dire des chefs de gouvernement assistés des seuls ministres des affaires étrangères avec la participation du président de la Commission.

Il n'est sans doute pas inutile de marquer à nouveau devant l'Assemblée toute la portée de cette innovation ainsi que l'efficacité, démontrée par sa première réunion à Dublin — qui a permis, en trente-six heures, de régler le problème britannique — du nouvel instrument dont s'est dotée la politique européenne.

Les défis auxquels l'Europe doit faire face ont un caractère global ; ils sont indissolublement politiques et économiques. Il fallait donc supprimer la cloison étanche, un temps maintenue, entre coopération politique et activités communautaires, sans que rien soit d'ailleurs changé aux procédures et aux règles de ces deux lignes d'action. C'est au sein du Conseil européen que sont assurées leur synthèse et leur convergence. Ainsi est devenue possible une approche globale des problèmes internes et externes de la Communauté.

Ceux-ci imposent des choix difficiles, qui engagent tous les aspects de la vie nationale des Etats membres. Aussi est-il naturel que ce soit les chefs de gouvernement qui les exercent. Le Conseil européen répond donc à une nécessité.

Mais une question se pose. Le Gouvernement britannique, conformément aux assurances données successivement à Paris et à Dublin par M. Wilson, entend-il reprendre avec ses partenaires cette marche en avant qui conditionne la préservation de l'acquis communautaire ? C'est le deuxième aspect de l'hypothèse communautaire qui doit être levé. Je suis heureux d'indiquer à l'Assemblée que M. Callaghan nous en a donné l'assurance avant-hier à Luxembourg dans une déclaration qui a paru à mes collègues et à moi-même à la fois positive et encourageante.

Il s'agit à cet égard, compte tenu des objectifs fixés en 1972, de poursuivre la mise en œuvre des décisions et des orientations du « sommet » de Paris, et de progresser à la fois dans la cohésion interne et dans l'affirmation externe de la Communauté.

C'est cette double démarche qui, plus que les « déclarations » ou les encouragements extérieurs, permettra de manifester la personnalité de l'Europe.

S'agissant de l'union politique de l'Europe dont les chefs de gouvernement ont constaté à Paris qu'elle se trouvait déjà amorcée par les décisions qu'ils venaient de prendre, les instruments du progrès sont en place, qu'il s'agisse du Conseil européen lui-même, de la liaison entre la coopération politique et les activités communautaires, ou enfin des procédures « intégrées » ad hoc, très efficaces, qui ont pu être créées notamment pour le dialogue euro-arabe.

Dans ces conditions, il n'y a, au stade actuel, semble-t-il, en attendant le rapport de M. Tindemans, aucune initiative à prendre, aucune proposition nouvelle à envisager.

Pour ce qui est de l'objectif fixé par le traité de Rome, de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne, huit des chefs de gouvernement réunis à Paris se sont déclarés favorables à sa réalisation rapide et ont exprimé le vœu que le Conseil statue en 1976 sur les propositions de l'Assemblée. M. Callaghan vient de nous dire à Luxembourg que la réserve britannique sur ce point était actuellement réexaminée et que son Gouvernement ferait connaître sa position cet automne.

La cohésion interne repose sur des politiques communes ou, à tout le moins, concertées. Seule pour l'instant existe réellement la politique agricole, née de la volonté française, préservée avec vigilance et complétée au fil des ans. Elle a pu, à diverses reprises, paraître menacée. Ces menaces semblent s'estomper. Notre fermeté a été finalement d'autant mieux comprise que chacun sent mieux maintenant à quel point cette politique apporte à nos pays la plus élémentaire et, au sens strict du terme, la plus vitale garantie d'indépendance. Dans un monde où reparait durablement peut-être le risque de la pénurie alimentaire, il appartient à la Communauté d'aller au-delà de l'auto-suffisance qu'elle s'est d'ores et déjà pratiquement assurée et de s'orienter délibérément vers une politique d'exportation.

Quant à l'Union économique et monétaire, les premiers pas franchis dans cette direction ont évidemment été remis en cause par un dérèglement du système monétaire international.

La cohésion monétaire, que symbolisait le « serpent communautaire » s'est trouvée rompue dès juin 1972 lorsque la livre sterling suivie de la lire italienne, puis, en janvier 1974, du franc français, se mit à flotter. Ce processus se trouve heureusement renversé aujourd'hui. Le franc reprendra dans quelques jours sa place au sein du système. Puisse cet exemple de volonté européenne donné par la France être bientôt suivi par l'Italie.

C'est dans le même esprit qu'à notre initiative ont été prises les décisions relatives aux emprunts communautaires et à la définition d'une unité de compte spécifiquement européenne puisque fondée sur la valeur des monnaies des Etats membres. De nouveaux progrès dans cette voie doivent être recherchés.

Notons également qu'au Sommet de Paris un pas important avait été accompli par la mise en place, à notre initiative, du fonds de développement régional dont les ressources, dans un premier temps, et au prix d'un certain sacrifice de notre part, profiteront essentiellement aux deux pays qui en ont le plus besoin — la Grande-Bretagne et l'Italie. Son utilisation devra

être réexaminée au cours de la période initiale de trois ans pour que la France, dont les problèmes de développement régionaux sont aussi sérieux, puisse, à son tour, en profiter.

D'autres politiques communes ou concertées devront aussi contribuer à la cohésion interne de la Communauté. Beaucoup pourrait être fait, et devrait être fait, en matière sociale et dans le domaine des politiques sectorielles. A cet égard, je dois noter avec regret le choix, par trois de nos partenaires, d'un nouvel avion de combat non européen. On ne peut nier que ce choix retarde, pour longtemps peut-être, la constitution d'une industrie aéronautique européenne.

De même devons-nous regretter les insuffisances de la politique énergétique de la Communauté. Depuis longtemps, la France s'efforce de convaincre de sa nécessité des partenaires peu réceptifs et qui, la crise venue, ont d'ailleurs jugé que les problèmes qu'elle mettait brutalement au jour devaient être traités dans d'autres enceintes. Mais, en ce domaine comme en bien d'autres, notre persévérance ne se relâchera pas et nous comptons bien qu'à la longue l'intérêt propre de l'aire de solidarité européenne finira par prévaloir.

M. Marc Becam. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. De pair avec le renforcement de la cohésion interne doit s'affirmer l'identité extérieure de la Communauté que tout appelle à participer au concert mondial et à l'établissement d'un nouvel équilibre pacifique entre les nations. C'est de cette conception que procèdent les réflexions du Président de la République sur l'émergence progressive d'une « union politique de l'Europe » qui, grâce à l'amélioration de ses procédures de décision, serait mise en mesure de jouer le rôle qui lui revient et qu'elle est seule à même de jouer. Peut-être est-ce d'ailleurs à la prise de conscience de cette nécessité que nous devons l'apaisement des anciennes querelles doctrinales sur les modes d'organisation de l'Europe.

Telle est l'image que nombre de peuples de l'univers se font déjà de l'Europe, image peut-être plus nette à l'extérieur qu'elle ne l'est à l'intérieur. En témoignent notamment l'attitude de l'U. R. S. S., l'intérêt que lui manifeste la Chine, les accords conclus, en cours de négociation, ou à négocier avec les pays du pourtour de la Méditerranée, l'attention que lui portent les pays d'Amérique latine et du Sud-Est asiatique.

Le dialogue euro-arabe, dont j'ai souligné l'importance et les vastes perspectives qu'il ouvre à l'instauration d'une coopération durable entre la Communauté européenne et les pays arabes, vient de s'ouvrir, en dépit des difficultés que vous connaissez, sur la base de la formule que j'avais suggérée au Caire lors de mon voyage en décembre dernier. De part et d'autre est manifestée la volonté réelle de progresser vers des résultats concrets.

D'autre part, les négociations menées entre la Communauté économique européenne et quarante-six pays d'Afrique et des Caraïbes ont été conclues, fin janvier 1975, sur la base des résultats de la conférence de Kingston, résultats auxquels la présidence française n'avait pas été étrangère. La convention de Lomé, dont les mécanismes originaux dépassent les formules classiques d'assistance, fera date dans l'histoire des rapports entre les pays industrialisés et le tiers monde. Là encore, l'Europe a donné un modèle et un exemple.

Tel est l'esprit qui anime le Gouvernement dans la conduite de sa politique européenne. Il entend poursuivre un effort tenace et résolu pour dessiner, jour après jour, le visage de cette Europe européenne que nous souhaitons tous, ouverte au dialogue, généreuse et créatrice à la mesure de ses vastes possibilités. L'intérêt que lui portent tant d'hommes et d'Etats de par le monde, et que je rappelais tout à l'heure, en est la preuve, comme en est la preuve la demande d'adhésion que vient de présenter le Gouvernement grec, décision historique dont la France ne peut que se réjouir. Nous ferons tout ce qui dépend de nous pour faire aboutir rapidement cette demande.

Mon exposé ne serait pas complet si je n'évoquais pas brièvement le problème qui, dans le passé, a souvent fait obstacle à l'affirmation d'une Europe « politique ». Je voudrais le faire sans retomber dans les anciennes ornières et en évitant de ressusciter une inutile querelle.

Il y a, depuis l'origine, un débat tantôt sous-jacent, tantôt ouvert, entre deux conceptions de l'Europe. L'Europe doit-elle être un ensemble « régional », d'une « Communauté atlantique » ou doit-elle affirmer sa personnalité, son autonomie ?

Le Gouvernement ne peut imaginer aucune éventualité dans laquelle la France, l'Europe et les Etats-Unis, héritiers de la même culture et de la même civilisation, attachés aux mêmes valeurs, pourraient se trouver en opposition radicale. Il se refuse donc à poser le problème en termes de choix entre la solidarité atlantique et l'affirmation européenne. L'Europe a besoin d'une Amérique puissante, l'Amérique d'une Europe forte et unie.

Nous espérons que nos amis américains se convaincront des mérites d'une coopération pratique sur un pied d'égalité, marquée de part et d'autre par la retenue, la modération et la

compréhension réciproque. Il existe, croyons-nous, un puissant intérêt commun — le Président Giscard d'Estaing l'a souligné au Président Ford — à l'affirmation d'une Europe politique, à l'apparition en Europe d'un deuxième centre de décision et d'initiative qui permettrait à l'ensemble occidental de reposer sur deux piliers.

Un consensus sur ces points nous paraît éminemment souhaitable. Ce serait trop de dire qu'il est réalisé ou en passe de l'être. Trop d'habitudes de pensée s'y opposent. Les grandes assises du monde occidental qui se sont tenues à la fin du mois de mai — Dublin, O. C. D. E., Bruxelles — bien que dans l'ensemble plutôt encourageantes, ont fait apparaître, de manière d'ailleurs presque fortuite et un peu au détour du chemin, que le risque d'un retour aux anciens errements n'était pas encore complètement écarté.

Là comme en toutes choses, le perfectionnisme institutionnel et les spéculations théoriques entravent les progrès pratiques, ce qui s'applique également au concept de la « défense européenne » sur lequel je n'ai pas à m'étendre, la position française ayant été clairement définie par le Président de la République.

J'en viens au problème des rapports entre le Nord et le Sud de l'univers, entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement qui, nous en sommes convaincus, et c'est l'essence même du phénomène de mondialisation qu'a souligné le Président de la République, est au centre de la nouvelle période historique qui s'ouvre.

La crise mondiale dans laquelle nous sommes entrés et dont on ne saurait méconnaître le caractère durable en marque l'urgence et la nécessité. Il est sans profit de chercher à en établir les responsabilités. Mais il est prioritaire de mettre un terme à un climat d'insécurité générale qui met en péril la prospérité de chacun, les chances de l'expansion économique mondiale et, à terme, la paix du monde.

La profonde et irréversible mutation que connaissent les relations économiques internationales, la volonté politique des pays du tiers monde de tirer le meilleur parti de leurs ressources naturelles imposent à l'évidence une mise à jour de l'ordre mondial sur des bases à la fois réalistes et équitables : équitables, c'est-à-dire prenant en considération les besoins, les aspirations légitimes et les droits des pays du tiers monde ; réalistes, car les pays industrialisés, dont nous sommes, ont aussi des intérêts légitimes à défendre, et il ne saurait être de l'intérêt des pays en développement, qu'ils soient producteurs ou non de pétrole ou de matières premières, qui ont besoin de la technologie et des marchés financiers des pays industrialisés, de provoquer une crise grave de l'économie de ces derniers.

Il n'est pas douteux qu'il y a un an, et à l'automne dernier encore, la situation à cet égard était des plus préoccupantes.

A la volonté des pays en développement d'affirmer leur solidarité et de réclamer aux pays avancés une redistribution des cartes de la richesse et de la puissance, la grande majorité des pays industrialisés n'avaient su opposer que la constitution d'une sorte de syndicat de défense, de contre-cartel. Ne risquait-on pas de glisser à terme vers une sorte de lutte des classes à l'échelle internationale entre les pays pauvres et les pays riches ?

La France, par la voix de son Président, a été le premier pays à prendre conscience du péril, et le seul à agir pour enrayer un processus fatal, en appelant au dialogue.

C'est avec un certain scepticisme, on s'en souvient, qu'a été accueillie l'initiative du Président de la République, dont l'avenir, j'en suis convaincu, montrera toute la portée. Et l'on sait les difficultés qui, en dépit de l'excellent climat et des résultats positifs des entretiens de la Martinique entre le Président Ford et le Président Giscard d'Estaing, ont dû être surmontées pour arriver à la réunion préparatoire de Paris, dont beaucoup se sont empressés de dénoncer l'échec. Sans revenir sur ces péripéties, bornons-nous à une double constatation.

La dérive vers la confrontation a été arrêtée et tout le monde se déclare maintenant convaincu de la nécessité de poursuivre le dialogue — c'est le résultat essentiel — mais il convient de ne pas oublier que d'autres ont été obtenus. Le principe de réunions restreintes mais suffisamment représentatives a été retenu. Un consensus s'est établi sur la liste des problèmes à traiter sinon sur leur importance respective.

Depuis la réunion préparatoire, on le sait — et c'est là sans doute également un résultat non négligeable à inscrire aussi à l'actif de cette réunion — les idées des uns et des autres ont évolué dans un sens positif. Un esprit de compréhension, de modération réciproque s'est fait jour et l'on a réfléchi sur les leçons à tirer de l'absence de conclusion de la première étape.

Ces leçons, je les ai pour ma part dégagées devant l'O. C. D. E. en soulignant la nécessité d'un traitement équilibré des trois catégories de problèmes que tout le monde est finalement d'accord pour traiter et qui se rangent sous les trois grandes rubriques de l'énergie, des matières premières et du développement.

L'attitude du Gouvernement américain s'étant, entre-temps, rapprochée de la nôtre, les ministres des pays de l'O. C. D. E. ont reconnu, à l'unanimité et sur notre initiative, qu'il fallait reprendre le dialogue entre pays industrialisés et pays producteurs et l'étendre à l'ensemble des sujets qui concernent leurs rapports. J'ajoute que nous avons reçu de plusieurs pays producteurs des appels pressants dans le même sens.

Précisons également que si la discussion dans un cadre relativement limité paraît indispensable pour parvenir à des résultats concrets, les Nations Unies, et notamment leur prochaine assemblée spéciale restent bien évidemment — et je tiens à le souligner — le forum indispensable pour des discussions et des échanges de vues qui, de par leur objet même, doivent avoir un caractère universel.

Mais ce dont il s'agit maintenant, c'est de se mettre d'accord sur les modalités d'une discussion, à la fois globale et différenciée, des trois ordres de problèmes qui se sont dégagés de la réunion d'avril. Cela implique que l'on accepte de les traiter sur le même pied sans chercher à privilégier l'un par rapport à l'autre.

Quant à la procédure de réunion d'une nouvelle conférence, nous n'avons pas pour ce qui nous concerne de doctrine ni d'idées préconçues et nous nous rallierons volontiers à l'avis général pourvu qu'il soit général. Il nous semble pourtant que le consensus qui s'est dégagé en avril pour réunir une conférence restreinte, certes, mais représentative, devrait être préservé.

Nous croyons que sa tâche essentielle devrait être de se mettre d'accord sur un programme de travail, c'est-à-dire sur la façon dont seront abordés, au fond, les trois problèmes de l'énergie, des matières premières et du développement, sans omettre leurs aspects financiers. Ces problèmes seront traités séparément mais les groupes de travail ou les commissions qui seraient créés à cette fin devraient, selon nous, faire périodiquement rapport à la conférence de façon à maintenir une certaine unité à l'ensemble des travaux et à permettre une convergence de leurs résultats.

Bien entendu, cette prochaine étape demandera une préparation approfondie, car il faudra être assuré au préalable que le dialogue débouchera sur des résultats concrets. Mais si, comme nous l'espérons, les conditions favorables à la réunion d'une nouvelle conférence apparaissent réunies, nous serons naturellement disposés à prendre en ce sens toutes les initiatives qui pourront être généralement souhaitées.

J'ajouterai trois remarques.

Le dialogue, je l'ai déjà dit et je tiens à le souligner à nouveau, n'est nullement exclusif du renforcement de la coopération des pays industrialisés. Un certain nombre de mesures sont nécessaires pour la conservation et le développement d'énergie de substitution. Elles sont d'ailleurs conformes à l'intérêt à long terme des producteurs d'une ressource limitée et non renouvelable. Ces mesures sont étudiées par un grand nombre de pays industrialisés dont huit de nos partenaires de la Communauté au sein de l'Agence internationale de l'énergie. Nous n'entendons nullement entraver les activités de cet organisme. Nous sommes prêts à coopérer avec lui dans le cadre de l'O. C. D. E. pour ce qui concerne les domaines en question. Il doit cependant être rappelé que l'Agence ne saurait prétendre à aucune compétence pour ce qui est des matières premières et du développement, ce qui limite d'emblée sa participation au dialogue.

Je pense, en deuxième lieu, que, dans ce dialogue, la France et la Communauté européenne ont un rôle essentiel à jouer en raison des liens qu'elles ont su maintenir ou créer avec le tiers monde comme cela a été démontré par la négociation et la conclusion de la convention de Lomé.

Une dernière observation enfin. Les difficultés à régler sont grandes et il serait illusoire de penser qu'elles seront rapidement surmontées. C'est une entreprise de très longue haleine, inévitablement jalonnée de déceptions, dans laquelle nous nous engagerons.

L'essentiel sera de faire, dans chacun des domaines considérés, des progrès réels, même s'ils doivent d'abord être limités, et de mettre en place une structure de dialogue qui résiste aux lenteurs inévitables de la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial.

Je vous ai entretenus jusqu'ici de l'action du Gouvernement pour la paix, la construction européenne, et pour le dialogue. Je ne serais pas complet si je passais sous silence la vocation mondiale de la France.

Sa place et son rôle dans les affaires du monde, notre pays les doit non seulement au statut qui est le sien et aux responsabilités qui lui incombent, notamment en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, mais aussi à tout ce qui fait son être, son visage et aux liens qui l'unissent à tant de pays du tiers monde.

Est-il meilleur exemple de ces affinités psychologiques, culturelles et politiques que celui donné par nos relations avec le Maghreb et l'Afrique noire ? Les voyages que vient d'effectuer

le Président de la République au Maroc et en Algérie, l'atmosphère d'amitié constructive qui marqua la conférence de Bangui sont autant de preuves tangibles de ces relations, d'une particulière intimité, que la France a su nouer avec les pays en question, au terme d'un processus de décolonisation qui ne fut pas toujours aisé.

Elles constituent un exemple et, même si souvent elles ne sont pas transposables, elles préfigurent le type de rapports que nous aimerions voir s'instaurer entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Notre rayonnement se marque à la fois par notre expansion économique et commerciale et par notre action de coopération culturelle et technique.

Après la rude secousse que fut, pour notre balance commerciale, la hausse brutale du prix du pétrole, les résultats des premiers mois de 1975 font apparaître un excédent comparable à celui que nous avons enregistré de 1971 à 1973.

L'importance des contrats conclus, notamment dans le domaine des grands équipements, conforte cette impression favorable. On assiste en même temps à un redéploiement de nos ventes vers les pays qui disposent désormais d'un pouvoir d'achat accru. Notre appareil industriel, encouragé sur le plan interne, avec l'appui actif de nos représentations à l'extérieur, a donc réagi avec vigueur.

La France ne mène pas une diplomatie de commis voyageur, mais il se trouve que sa politique, parce qu'elle est fondamentalement juste, a, dans nombre de pays, des retombées économiques dont notre politique commerciale et économique sait profiter.

Au Proche-Orient et en Asie du Sud-Est notamment, la constitution de commissions de coopération, la signature d'accords et de programmes à long terme, la multiplication des rencontres et des échanges de missions auxquels participent tous les ministères ont resserré les mailles de notre coopération économique et créé un tissu nouveau.

Mais ces succès, si encourageants qu'ils soient, ne doivent pas faire perdre de vue tout ce qui reste à faire et la continuité de l'effort à accomplir.

C'est pourquoi, pour ma part, c'est aux aspects structurels de notre action économique à l'étranger que j'attache le plus de prix : implantation d'entreprises françaises, indépendantes ou associées à des capitaux locaux, prises de participation dans des sociétés d'exploitation de produits de base, ouverture d'établissements financiers, notamment à Koweït et dans les émirats du golfe Persique.

Cette action économique est inséparable de notre effort culturel et, à vrai dire, il s'agit, pour l'économique et le culturel, d'une action d'ensemble.

Sur le plan culturel, nous menons trois types d'actions.

En premier lieu, nous soutenons, et cela sans aucune arrière-pensée d'impérialisme culturel, la langue française non seulement en tant que telle, mais comme support, instrument et moyen de notre présence dans le monde. Peu de pays ont le privilège de voir leur langue parlée spontanément à l'étranger par d'importantes couches de la population d'autres nations.

Entre les trois continents où il existe des ensembles de populations utilisant la langue française, nous consacrons la plus grande part de nos moyens à celui qui est le plus proche, par la géographie comme par l'histoire, je veux parler de l'Afrique, au Nord et au Sud du Sahara ; mais nous n'oublions ni les descendants des Français d'Amérique du Nord, qu'ils soient au Québec ou en Louisiane, ni les pays d'Asie où notre langue s'est maintenue jusqu'à présent à travers bien des vicissitudes.

A cet égard, il convient de souligner l'action des organismes qui servent la cause de la francophonie dans le respect de l'individualité de chacun des participants. Ces organismes jouent un rôle essentiel et méritent l'hommage et le soutien du Gouvernement.

Au-delà du problème de la langue, se pose celui de la culture et de ce que j'appellerai plus précisément la présence et l'expansion de notre culture à l'étranger.

Ici, nous entendons nous montrer résolument novateurs. Appuyés sur les divers types d'enseignement existants, nous devons de plus en plus nous mettre à l'écoute du monde actuel, ne pas apporter nos solutions, mais faire connaître la façon dont les Français répondent aux grandes questions que le monde se pose aujourd'hui.

Le troisième grand domaine est celui de la coopération, dans lequel se conjuguent l'action du ministère de la coopération, dont les orientations ont été définies ce matin-même, et celle du ministère des affaires étrangères, qui conduit également, dans le reste du monde, une politique originale se distinguant par deux traits principaux : transfert des compétences et réciprocité.

Quant au transfert des compétences, il s'agit d'aider les pays considérés à se doter des équipes, des cadres, des pédagogues nationaux qui leur permettront de continuer leur développement par eux-mêmes.

Répondue dans le monde entier, cette coopération doit s'adapter sans cesse aux conditions locales. Elle doit aussi, tout en répondant aux demandes de nos partenaires, s'insérer dans la politique générale : politique extérieure proprement dite et politique commerciale.

L'esprit qui préside à ces échanges est celui de la réciprocité. Nous désirons, non pas transférer unilatéralement ce qui est nôtre, mais donner ce qui nous est demandé et recevoir en échange. Nous mesurons de plus en plus tout ce que nous avons à apprendre, tout le bénéfice que nous avons à retirer d'autres civilisations ou d'autres cultures.

Nos moyens étant limités, nous devons, bien entendu, nous fixer des priorités.

Nous ne pouvons ni ne voulons sacrifier les entreprises actuellement en cours qui visent à assurer un certain type de rapport entre nous et les pays où notre langue est largement utilisée.

Une part importante des crédits du ministère des affaires étrangères continue à aller au Québec et à l'Afrique du Nord. Mais un certain redéploiement est en cours qui permettra, en choisissant judicieusement les points d'application, de mieux irriguer les régions où une présence plus active de notre part est à la fois souhaitable et souhaitée : le Brésil et, d'une façon générale, l'Amérique latine, l'Afrique non francophone, le Proche-Orient, l'Asie.

A cet égard, je dois évoquer, en quelques mots, les pays de l'ancienne Indochine. Sans revenir sur les événements qui, au long des derniers mois, s'y sont déroulés, et sur le cours desquels le Gouvernement a, dans la mesure de ses moyens, fait ce qu'il pouvait, et non sans succès, pour abréger les souffrances des populations, je voudrais rendre un hommage et formuler un vœu.

Mon hommage va à tous nos compatriotes qui, dans une situation particulièrement difficile, riche de périls et d'incertitudes, ont fait preuve — et continuent de faire preuve — d'un courage et d'une dignité exemplaires.

Mon vœu est que, passée l'inévitable période de tâtonnements et de ressaisissement que traversent Cambodge et Viet-Nam, ces pays comprennent que, pour eux aussi, l'ouverture au monde extérieur, au dialogue, à l'échange sont les plus sûrs gages d'un développement harmonieux. Si alors ces pays se tournent à nouveau vers la France, ils nous trouveront prêts à jouer, dans le respect des intérêts de chacun, le jeu d'une coopération loyale.

Rayonnement culturel et technique, dynamisme économique et commercial favorisés par une diplomatie au service de la paix et du dialogue, tels sont les traits du visage de la France d'aujourd'hui, d'une France rajeunie, d'une France moderne, d'une France enfin en mesure d'apporter sa réponse aux défis de notre temps.

J'ai voulu brosser devant l'Assemblée un tableau de l'ensemble de notre action extérieure, faire ressortir sa cohérence, sa continuité, son dynamisme. Il y a une politique de la France dans le monde. Nul n'en doute et beaucoup s'en félicitent.

Digne du passé glorieux de notre vieux pays, cette politique est orientée vers l'avenir et ne reste pas sans écho dans la jeunesse d'un monde qui change rapidement sous nos yeux.

Qui pourrait contester l'analyse sur laquelle elle se fonde ou les objectifs qu'elle se propose : garantir la paix enfin rétablie mais toujours menacée, assurer la sécurité et la prospérité de tous en faisant prévaloir la concertation sur l'affrontement et en favorisant l'avènement progressif d'un nouvel ordre mondial, à la fois équitable et réaliste ?

Tâche immense, certes, tâche qui suppose un long et difficile cheminement, tâche qui exclut les bulletins de victoire et requiert la patience, la ténacité et la persévérance.

C'est avec détermination que le Gouvernement continuera à s'y consacrer et, après mon exposé, l'Assemblée reconnaîtra, je l'espère, que l'action de la France, qu'il s'agisse de la détente, de l'Europe ou du dialogue Nord-Sud a, non seulement contribué à enrayer des développements dangereux, mais permis d'enregistrer des progrès positifs.

Dans un monde dur et dangereux, c'est de l'efficacité de cette politique que dépend, dans une large mesure, le sort collectif et individuel de chacun de nous, de tous les Français qui, d'ailleurs, le sentent bien. C'est pourquoi ils s'y intéressent et lui apportent leur adhésion. Je souhaite que le Gouvernement puisse aussi compter sur l'adhésion et le soutien de l'ensemble de cette Assemblée. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Couve de Murville, premier orateur inscrit.

M. Maurice Couve de Murville. Je n'ai aucune raison, monsieur le ministre, de vous cacher que nous attendions ce débat avec une certaine impatience, mes collègues de la commission des affaires étrangères et moi-même.

C'est aussi avec quelque regret que nous ne le voyons intervenir qu'aux derniers moments de la session...

M. André Fanton. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. ...regret encore accru par les difficultés que nous avons rencontrées hier pour le faire maintenir.

Tant d'événements se sont passés au cours de ces derniers mois qu'il était impératif que le Gouvernement vienne dire à l'Assemblée nationale ce qu'il en pense et quels changements, s'il en envisage, ils peuvent entraîner dans la politique étrangère de la France.

Nous sommes toujours heureux d'être informés de vos jugements et de vos résolutions avant qu'ils se manifestent dans l'événement, et aussi d'avoir la possibilité de vous exprimer nos opinions, appréciatives ou critiques, suivant le jeu normal des institutions. C'est pourquoi je me félicite, malgré tout, que vous soyez venu aujourd'hui nous exposer quelle est, dans la conjoncture présente, votre politique.

Je parlais des événements récents. Ils sont spectaculaires : Indochine, Chypre, Proche-Orient, Portugal, Europe et Grande-Bretagne, conférence sur le pétrole. Ils ont frappé l'opinion comme rarement le font les événements internationaux. Au point que l'on se demande s'ils ont changé la face du monde.

Pour nous, Français, le dénouement du drame indochinois ne pouvait constituer une surprise. Il a marqué, en revanche, un échec de taille pour les Etats-Unis, échec d'une entreprise menée pendant vingt ans avec des moyens immenses, sans égard aux pertes en vies humaines et aux destructions matérielles. Il reste maintenant à se demander quelles en sont les répercussions réelles.

Sur place, la guerre est finie. Après trente ans, se posent d'immenses problèmes : construction de régimes politiques au Viet-Nam du Sud et au Cambodge, reconstruction de l'économie dans ces pays et au Viet-Nam du Nord.

Les régimes seront évidemment communistes. A leur façon cependant, et d'abord ils seront nationaux, donc indépendants. Les Etats-Unis n'exerceront plus d'influence. La Chine, qui est voisine, l'Union soviétique, qui est sa rivale, là comme ailleurs, en exerceront, bien entendu, mais l'une contre l'autre, et elles auront à compter partout avec une volonté déterminée de maintenir une indépendance chèrement conquise.

Il ne s'agit pas, en réalité, de la victoire de ce communisme international dont on parlait tant à l'époque de la guerre froide. La rupture de Pékin avec Moscou avait déjà permis de constater que ces grandes puissances mènent d'abord une politique nationale, avec pour premier souci de sauvegarder ou de promouvoir leurs intérêts propres.

Il n'en va pas autrement, mes chers collègues, pour l'Amérique. C'est la loi du monde. Ses intérêts essentiels à elle n'étaient pas au Viet-Nam et ne justifiaient pas qu'elle s'y engageât comme elle l'a fait, d'autant qu'en cette fin du XX^e siècle le temps est bien passé où les Blancs pouvaient prétendre s'implanter et dominer sur le continent asiatique. L'aventure est terminée.

Des revers subis, les conséquences psychologiques, donc politiques, sont grandes. Elles mettent en cause prestige et crédibilité. Mais quand on est aussi puissant, les mauvais moments s'oublient vite. N'est-ce pas déjà ce qui se passe ? Les Etats-Unis ne sont pas moins forts qu'il y a six mois. Ne pourrait-on même avancer sans paradoxe qu'ils le deviennent davantage à consacrer à leur effort militaire national les moyens gigantesques qu'ils ont si longtemps et si vainement prodigués en Indochine ?

En définitive, le fond des choses est immuable : autrement dit, l'équilibre des forces. Il n'avait pas davantage été modifié en 1962 après les mésaventures de Khrouchtchev à Cuba. Les Soviétiques l'ont bien compris, à observer la prudence avec laquelle ils ont réagi. Ils se sont gardés de tout triomphalisme. Rien ne les a fait dévier de leur ligne bien établie, celle que Brejnev et Nixon avaient définie ensemble à Moscou en 1972 et qui s'appelle la détente, le refus de tout risque de conflit, donc la coopération, à commencer par celle qui conduit à l'égalité des armements nucléaires.

Une seule réaction aurait pu changer la situation : celle qui aurait conduit l'Amérique à modifier de son propre chef sa politique en se repliant sur elle-même, en cessant d'intervenir ou d'être partout présente dans l'univers. C'est ce fameux retour à l'isolationnisme du XIX^e siècle, tant redouté en Europe. Il n'en a pas été question, et ce retour n'est pas imaginable en un temps où l'Amérique est imbue au fond de l'âme de son rôle de grande puissance mondiale. Certes, les Etats-Unis ont connu dans les années 1965-1968 une grave crise intérieure, surtout dans la jeunesse :

contestation à tous les niveaux. Désordres dans les universités, désertions en masse. C'était la révolte contre l'envoi du contingent au Viet-Nam, tant il est difficile de demander le sacrifice ultime pour une cause qui n'est pas comprise et qui ne paraît pas nationale. Telle a été la vraie raison du désengagement militaire progressif et, finalement, des accords manqués de 1973. Mais la crise est terminée, depuis que l'armée américaine a cessé le combat, donc depuis longtemps.

Après les humiliations de ces derniers mois, la réaction a été exactement le contraire du repliement. On a assisté à une sorte de sursaut national. Je passe sur l'incident naval un peu dérisoire de la baie du Cambodge. L'essentiel a été et reste un effort général du pouvoir et du Congrès pour affirmer et démontrer que l'Amérique demeure aussi puissante, qu'elle ne renie aucun de ses engagements, qu'elle est toujours rassurante pour ses amis et redoutable pour ses adversaires. Effort d'autant mieux réussi que, en effet, rien de fondamental n'a changé.

C'est, en particulier, ce qui s'est passé pour l'Europe. Le voyage à Bruxelles du président Ford a manifestement eu pour objet de le marquer de manière éclatante. Il a tenu un langage qui n'était en aucune façon différent de celui auquel son secrétaire d'Etat nous avait habitués depuis qu'en 1973 il avait, dans un discours resté fameux, lancé l'année de l'Europe. L'année suivante, en 1974, l'Agence de l'énergie avait été créée pour rassembler, en fait de politique pétrolière, tous les occidentaux derrière les positions américaines. Nous en sommes, en 1975, à l'Agence des armements qui paraît une façon très particulière d'organiser et que les européens la standardisation de leur matériel. Je n'évoquerai, à ce propos, l'affaire dénommée « marché du siècle » que pour présenter la remarque suivante.

Certains bons esprits affirment qu'il était normal que nos alliés d'Europe choisissent un avion américain plutôt qu'un avion français, puisque la France s'est mise en dehors de l'OTAN, donc de la solidarité atlantique. Les Français ont la mémoire courte. Oserai-je rappeler qu'il y a presque vingt ans, alors que nous n'avions commis aucun des péchés qui nous sont aujourd'hui imputés et qu'il s'agissait d'équiper l'aviation allemande, nous avons, exactement dans les mêmes conditions, perdu contre le F 104 la cause d'un autre Mirage ?

Quoi qu'il en soit, l'essentiel reste la politique de notre pays en matière de sécurité et de défense, et par rapport à l'Alliance atlantique. Je me félicite d'entendre répéter que la ligne est maintenue telle qu'elle a été définie depuis longtemps. Il n'y a, en effet, aucune raison d'en changer, puisque rien n'est changé par ailleurs.

Cette ligne se définit simplement. Les alliances, comme les intérêts, sont une loi du monde. La France n'y faillit pas en se maintenant dans celle où elle est entrée et qui est, dans les conditions présentes, un élément capital de l'équilibre mondial, donc de la paix. Elle entend seulement le faire dans des conditions normales. Cela veut dire : en sauvegardant la liberté de sa politique et en conservant la disposition de ses moyens. Sinon que subsisterait-il dont elle aurait encore, en tant que nation, la responsabilité ?

La disposition des moyens commence par celle des moyens nucléaires. Si modestes soient-ils par rapport à ceux des géants, nos moyens sont terriblement efficaces. Quelle signification conserveraient-ils s'ils étaient mis au service de l'Alliance atlantique. Donc des Etats-Unis, alors que ceux-ci — et qui pourrait les en critiquer ? — ont gardé les leurs sous un contrôle exclusivement national. C'est la règle impérative de l'âge nucléaire, qui s'applique à tous et aussi bien aux armements qualifiés de tactiques qu'aux armements stratégiques. Voilà pourquoi il ne serait pas concevable que nos engins Pluton soient stationnés en dehors du territoire national. Je serais heureux, monsieur le ministre, que vous nous en donniez l'assurance dans votre réponse. (Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Parler de défense conduit par une pente naturelle à parler de l'Europe, puisque les interrogations sur la défense européenne sont devenues pratique courante. L'expression prête d'ailleurs à ambiguïté : elle peut signifier aussi bien organiser en commun la défense des Etats de l'Europe occidentale que, plus modestement, discuter entre lesdits Etats de problèmes relatifs à la défense. De toutes façons, l'exercice buterait d'emblée sur la différence profonde des conceptions et des politiques entre partenaires. Pour nos amis, il s'agirait tout bonnement de faire rentrer la France dans le giron, en particulier de mettre fin à l'indépendance qu'elle entend maintenir quant à l'emploi de ses armes nucléaires. A la limite, plus modestement, on imaginerait une discussion sur une production d'armements dans un cadre européen. Ce serait au moins un premier pas. Point n'est besoin d'insister après ce qui vient de se passer.

La défense est un élément de la politique globale. Celle-ci s'offre-t-elle sur le plan de l'Europe des perspectives plus encou-

rageantes ? Le problème de la définition et de la mise en œuvre d'une véritable politique européenne est posé depuis des années. Il l'est par la France et, malheureusement, par elle seule. Nos partenaires semblent se soucier médiocrement de voir nos pays s'affirmer tous ensemble, retrouver une influence et un rôle que leurs fautes et leurs malheurs leur ont lamentablement fait perdre. Certains, les moins grands, n'en ont ni le goût, ni les traditions. Tous ont la crainte d'indisposer l'Amérique et, pourtant, celle-ci, quoi qu'elle en pense, ne trouverait qu'avantage à avoir des partenaires virils et responsables dans un monde où l'avenir n'est plus aux blocs manichéens.

Le Gouvernement a pris nettement position par la voix du Premier ministre l'autre semaine au Sénat. Vous venez vous-même de vous exprimer dans le même sens. Le Conseil européen, qui doit, sous ce vocable nouveau, continuer à réunir périodiquement les chefs d'Etat et de gouvernement, vous paraît être l'instrument approprié et vous affirmez votre espoir d'une évolution positive. Nous ne pouvons que vous en approuver et formuler des espoirs identiques. Simplement ne nous payons pas de mots ! Il ne s'agit ni de déclarations toujours renouvelées, ni de ce que naguère vous appeliez fort justement « la fuite en avant institutionnelle ».

En attendant, la Grande-Bretagne vient de confirmer son appartenance à la Communauté européenne. Même si cela n'a jamais fait de doute, nous savons désormais formellement que les Neuf resteront les Neuf. Mais rien n'est changé par là au fait que le problème dominant pour longtemps est justement le Marché commun. Celui-ci demeure la seule réalisation effective de l'entreprise européenne. Il faut, pour cette raison, le sauvegarder, ne serait-ce que pour préserver l'avenir. Tâche qui paraît aller de soi, mais, en fait, bien difficile compte tenu des tribulations économiques de l'heure et alors que les politiques des uns et des autres sont fondamentalement divergentes. La question est vraiment de savoir si le Marché commun survivra à son élargissement et à la crise. On aimerait que les neuf gouvernements tous ensemble en affirment solennellement la volonté.

En attendant, monsieur le ministre, que les embarras européens n'empêchent pas la France d'avoir et de mener une véritable politique étrangère ! L'absence de l'Europe ne doit jamais être un alibi pour notre propre absence.

Et d'abord soyons présents — vous l'avez dit — chez ces nations vers lesquelles nous tournent naturellement l'histoire et le sentiment.

Je ne ferai bien sûr que mentionner l'Indochine, car trop d'inconnues pèsent. Mais il faut nous affirmer disponibles, étant bien entendu que les révolutions en cours imposeront une reconversion totale de notre part.

En Afrique du Nord les voyages récents et opportuns du chef de l'Etat — en Algérie, puis au Maroc, en attendant la Tunisie — ont montré la voie à suivre, qui est celle de l'amitié et de la coopération. De vastes possibilités existent dans tous les domaines. Que de part et d'autre elles soient mises à profit dans la sérénité !

En Afrique noire et à Madagascar, il n'en va pas autrement. La mise à jour de nos relations est engagée. Nous attendons le réexamen, dont vous nous avez parlé, de votre politique de coopération, étant entendu qu'elle doit se poursuivre dans l'amitié, activement et sans aucun esprit paternaliste.

En Moyen-Orient, hélas ! le règlement de paix n'est pas en vue. Les ambitions les plus hardies se bornent à essayer d'empêcher un nouvel embrasement qui serait, en effet, un malheur pour une région qui depuis trente ans les a accumulés. Aucune discussion des vrais problèmes de la paix n'a été, à aucun moment ni d'aucune façon, engagée. Que peut faire la France, à défaut d'une Europe incapable d'affirmer une voix indépendante ? Précisément maintenir une position objective et désintéressée, tout en entretenant des rapports normaux avec les Etats de la région, si possible amicaux comme c'est à nouveau le cas avec l'Egypte. De toutes manières, la France ne peut rester indifférente à ce drame, donc sans voix. De toutes manières aussi, elle redeviendra participante avant le dénouement, si dénouement il doit y avoir un jour.

Je ne terminerai pas cette brève revue des lieux qui, en dehors de nos voisins européens immédiats, sont les terres d'élection normale de notre diplomatie sans au moins mentionner l'Europe de l'Est. La continuité marque nos rapports avec elle, à commencer par l'Union soviétique, à continuer par la Pologne. C'est dans l'ordre naturel pour une France qui veut avoir sa politique et ce n'est en rien contradictoire avec, par exemple, les rapports particuliers que nous devons entretenir avec la République fédérale d'Allemagne. La géographie fait que l'Europe est un tout et l'histoire veut que les pays qui la composent sont de près ou de loin interdépendants.

Je parle d'interdépendance. C'est à notre époque sur un plan beaucoup plus vaste que la question se pose également, et c'est sur ce fait essentiel que je voudrais conclure. Il s'agit, bien

entendu, de l'interdépendance qui existe entre tous à l'échelle du monde, entre ceux qui sont riches et puissants, quel que soit leur régime politique, et ceux qui sont pauvres et démunis, entre les développés et les moins développés.

Paradoxalement la question est apparue au premier plan depuis deux ans sous l'angle du pétrole, donnant l'impression que les riches étaient des victimes et certains pauvres des profiteurs. Le temps a passé. Même si certains, dont la France, supportent encore de dures conséquences, le débat s'est élargi à la mesure de ce qui est le grand défi de notre époque.

Comme vous l'avez rappelé, monsieur le ministre, la France a eu le mérite de poser le problème dans ses véritables termes, c'est-à-dire en termes de dialogue et de concertation. Ce fut la proposition d'une conférence sur l'énergie. Elle n'a pas abouti pour l'instant : il est clair que les esprits, donc la politique, n'étaient, et ne sont pas encore prêts, en particulier chez les nations favorisées — Etats-Unis et, derrière eux, nos partenaires d'Europe occidentale — qui entendaient centrer la discussion sur le prix du pétrole qui les intéresse et se refusaient à l'élargir à ce qui intéresse leurs interlocuteurs éventuels, c'est-à-dire l'ensemble des matières premières et le problème général du développement.

Quoi qu'il en soit, le débat est lancé et il ne s'arrêtera pas. L'affaire est à long terme. Il ne s'agit pas tellement, je crois, de trouver des procédures de compromis plus ou moins ingénieuses que de considérer dans son ensemble l'avenir du tiers monde et de chercher comment la solidarité à établir entre lui et nous peut empêcher l'explosion, laquelle s'appelle d'abord la surpopulation et la faim.

Entreprise à laquelle il est dans la nature des choses que la France soit la première à s'attacher. Si, en dehors de ses soucis immédiats et des incertitudes européennes, il est pour elle un grand dessein, c'est assurément celui-là. Je ne doute pas que l'Assemblée nationale soit prête à suivre dans cette voie le gouvernement qui s'y engagerait. Lors de notre prochaine session nous aurons à examiner dans cet esprit la convention de Lomé, conclue entre la Communauté européenne et un très grand nombre de pays qui furent jadis dépendants de certains de ses membres. Le vote qui interviendra à cette occasion manifestera à coup sûr notre volonté en ce sens. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates socialistes.)*

M. le président. La parole est à M. Mitterrand.

M. François Mitterrand. Mes chers collègues, on ne peut parler de politique étrangère, vous le savez, sans se reporter aux grands équilibres internationaux tels qu'il résultent des guerres mondiales qui ont occupé la première moitié du siècle.

Déclin du vieil Occident, fin des empires coloniaux, naissance du tiers monde, avènement de deux superpuissances significatives l'une et l'autre d'un ordre de pensée, d'un système économique et d'un régime social, réveil de la Chine, arme nucléaire, Marché commun — j'en passe : le cadre de cette intervention ne me permettra pas de m'y reporter autant qu'il le faudrait.

J'essayerai cependant, à travers les événements dont la somme compose le terrain où l'histoire prend racine, de discerner où se trouve et ce que peut être l'intérêt de la France, sans oublier, bien entendu, l'intérêt des Français.

Prenant la mesure de ce peuple, le nôtre, composé d'un peu plus de cinquante millions d'habitants — ce qui, à l'échelle démographique, le place à un rang moyen — privé d'espace, dépourvu des ressources du sous-sol nécessaires à l'expansion moderne, mais porté par son passé, par sa culture, par son travail et par cet indéfinissable génie qui lui permet de concevoir et d'exprimer les besoins profonds de l'esprit humain, j'affirmerai d'abord, au nom du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, qu'il dispose d'assez d'atouts pour vivre, et non pas seulement pour survivre, pour imaginer, pour créer et pour projeter dans la suite des temps sa capacité d'être l'un de ceux qui déterminent la marche du temps.

Mais je dirai aussi que cela ne lui sera possible qu'à la condition d'apprécier justement la nature des périls qui menacent son existence et le champ de ses entreprises.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur la hiérarchie des missions de notre diplomatie, personne ne prétend, monsieur le ministre, que l'objet principal de notre politique étrangère soit d'élargir notre pré carré par la conquête ou la reconquête de territoires. Personne n' imagine un conflit armé avec nos voisins immédiats ; personne ne retient l'hypothèse d'une agression qui viserait la France et la France seulement hors de tout conflit universel et partant de l'U. R. S. S. ou des Etats-Unis d'Amérique.

Cette triple constatation ne doit pas nous inciter à conclure à l'inutilité d'une force armée autonome qui soit apte à protéger le sol national et qui serve à remplir les obligations de la

France dans le cadre des solidarités et des alliances qu'elle choisit. Mais elle oblige tout esprit raisonnable à comprendre que les rapports de force qui s'établissent dans le secteur du monde où nous sommes ont changé de terrain.

Ce n'est pas sur les champs de bataille classiques que se joue le sort du pays. C'est là où l'intelligence et l'organisation sont capables de vaincre les secrets de la science — la recherche ; c'est là où le travail élabore et transforme en produits de haute qualité les biens indispensables à l'accélération des besoins — l'industrie de pointe ; c'est là où se trouvent les centres de décisions du développement économique.

Bref, l'indépendance nationale dépend pour le moins autant de la maîtrise de notre production que du nombre de nos soldats et de la qualité de nos armes. C'est pourquoi nous voyons dans la politique économique, et plus encore industrielle, à laquelle vous avez fait allusion à la fin de votre discours, monsieur le ministre, et dans la politique monétaire, les deux aspects dominants d'une politique étrangère qui se voudrait de notre époque.

« Combien de divisions ? » répondait Staline à qui l'interrogeait. Combien d'ordinateurs, de circuits intégrés, de machines-outils, combien de brevets d'invention ? devraient se demander les responsables d'aujourd'hui.

Question qui en commande une autre : ces ordinateurs, ces circuits intégrés, ces machines-outils, ces brevets, qui les possède et qui en use ?

Ces premières observations me conduisent à vous demander quelle est votre analyse et quels sont vos projets pour protéger ces œuvres vives de la France qu'assaillent et que dominent déjà, en une progression redoutable, les puissances étrangères — je veux dire leurs capitaux.

Sait-on suffisamment que les investissements américains représentent en moyenne 11 p. 100 de l'appareil de production français et qu'ils atteignent dans certains domaines — l'informatique, les machines agricoles, la photographie, le pneumatique — 60 p. 100 ?

Sait-on que cette vassalisation prend des formes de plus en plus subtiles et complexes et risque, de ce fait, d'échapper à l'attention d'un pouvoir politique distraît : que notre balance des brevets accroît son déficit à l'égard des Etats-Unis et de l'Allemagne de l'Ouest ; que par les formes souples de licences, puis de contrats de management, des entreprises comme Westinghouse et General Electric camouflent leur insertion dans l'industrie française, comme c'est le cas pour Creusot-Loire ou la C. G. E. ?

Plutôt que de regarder vers la ligne bleue des Vosges ou le triangle de Bohême, ne convient-il pas de se garantir contre la stratégie du dollar dont la baisse, savamment entretenue, exporte en Europe le chômage américain, achète les marchés du monde entier, détruit les capacités concurrentielles de notre économie et incite les capitalistes français à investir hors de nos frontières ? *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)*

Vous pourriez me rétorquer, monsieur le ministre — mais vous ne le ferez pas parce que j'ai bien perçu les préoccupations qui sont vôtres — que je suis hors du sujet. Non. Je suis en plein dans le sujet ; mais je n'ai pas dit tout le sujet.

Pour gagner la bataille là où elle se livre et non point dans le cadre de spéculations, certes intéressantes et traditionnelles, mais déjà dépassées, il faut une volonté politique. Je vous poserai maintenant, monsieur le ministre, une série de questions importantes qui appellent des réponses non pas dans un discours, ce soir, mais au fil des prochaines semaines et des prochains mois.

La volonté politique en matière de politique étrangère du Gouvernement français existe-t-elle ?

J'ai parlé du dollar et de la bataille que gagnent, de jour en jour, les puissances étrangères qui détiennent les places fortes de notre économie. Mais il faut reconnaître que la volonté politique du Gouvernement est, dans ce domaine, assez imperceptible.

Je me souviens du temps où, face à l'emprise du dollar, face au *Nixon round*, il n'était question que de défendre l'or.

J'ai en mémoire aussi le jour où, à Nairobi, la France a abandonné la forteresse où elle prétendait s'abriter pour se rallier à la thèse contraire des droits de tirages spéciaux, honnie la veille.

Je me souviens de quelle façon on s'est battu pour dénoncer comme une entreprise dangereuse le flottement des monnaies. Et je me souviens aussi de quelle façon nous nous sommes mis à flotter à notre tour.

Quand je parlais de notre retour dans le « serpent » monétaire où domine le mark, on estimait l'opération périlleuse. Mais on y entre maintenant. Je ne dis pas qu'on ait tort ; je cherche où est la volonté politique de la France, car je ne suis pas sûr que le Gouvernement ait vu que la réappréciation du franc, nécessaire par rapport au mark, l'était beaucoup moins par rapport au dollar.

Je voudrais prendre sur ce point l'exemple de l'informatique. Oui, la volonté politique, où est-elle ? Et quand était-elle la bonne ?

Etait-ce celle — vous n'en êtes pas directement responsable, monsieur le ministre, puisqu'il s'agit d'une politique continue depuis plusieurs années — de 1964, quand on incitait la General Electric à acheter les Machines Bull ?

Etait-ce celle de 1966, quand le Gouvernement, désireux de susciter une industrie nationale, a créé la délégation générale à l'informatique ainsi que la Compagnie internationale d'informatique ?

Etait-ce celle de 1972 et 1973, quand la C. I. I. traitait avec Siemens et Philips en vue de fonder Unidata, holding européen ?

Etait-ce au début de l'année 1974, quand Unidata produisait trois modèles de taille croissante dont Unidata 7740, grand ordinateur, conçu et mis au point par la C. I. I., et mettait au point une multi-programmation : ou bien en octobre 1974, quand on supprima la délégation générale à l'informatique ; ou le 12 mai 1975, quand le président d'Honeywell annonça, dans une conférence de presse, que cette société américaine venait d'obtenir l'agrément du Gouvernement français pour élargir son marché, grâce à l'acquisition de la C. I. I. ?

Tout cela pour aboutir à la création d'une société franco-américaine où les intérêts français, dans un domaine stratégique capital, qui commande notre industrie et notre administration, sont représentés par une majorité de 53 p. 100 au sein d'une filiale d'un puissant groupe américain, avec une pondération des influences entre les deux groupes d'actionnaires fondée sur les chiffres d'affaires, ce qui donne aujourd'hui une majorité de 78 p. 100 aux Américains, là où se décident, au niveau scientifique et technique, les gammes qui commandent notre infrastructure.

Oui, je cherche la volonté politique. Est-ce celle, qui n'est pas restée confidentielle, du directeur de l'industrie, M. de L'Estolle, qui était contre cet accord ? De M. Pélissolo, autre directeur, qui était contre cet accord ? De M. Barré, directeur de la C. I. I., qui était contre cet accord ? Et ne dit-on pas que le ministre des affaires étrangères n'était pas favorable à cette solution et que le Premier ministre lui-même était très réticent ? Où est la volonté politique ?

Mais ce n'est pas seulement la politique industrielle de la France qui est en cause par l'affaire de l'informatique, c'est aussi la politique européenne.

L'incohérence est d'autant plus marquée que le choix de l'informatique américaine a coïncidé avec le marché dit « du siècle » où était en jeu l'achat de l'avion de combat français par quatre de nos partenaires européens. Le Premier ministre français a accusé ces quatre pays d'avoir refusé l'Europe en même temps que le Mirage.

Et pourtant l'armée française n'avait elle-même jamais voulu acheter cet avion, sinon *in fine* et sous une pression, d'ailleurs inopérante.

Comment également comprendre la contradiction remarquée entre les déclarations du Président de la République et du Premier ministre sur la défense européenne ?

Le Président de la République a déclaré, lors du déjeuner de presse offert à l'Élysée le 21 mai dernier : « J'estime que c'est un problème qui ne peut pas être utilement abordé. »

Or le Premier ministre a invoqué au même moment l'intérêt du Mirage sur le plan, précisément, de la défense européenne.

Où se trouve la ligne directrice ? Je ne l'aperçois pas davantage dans le débat qui s'est ouvert ces derniers jours sur la réalité d'une négociation entre la France et l'Allemagne fédérale sur la mise en place des Pluton.

Lorsque je me reporte à la déclaration du Président de la République, je lis : « Il n'y a eu jusqu'à présent aucune conversation avec les responsables de l'Allemagne fédérale concernant l'implantation de nos unités dotées de moyens nucléaires tactiques en Allemagne fédérale. La question n'a pas fait l'objet de conversation avec les autorités politiques ou militaires de l'Allemagne fédérale. Nous reconnaissons néanmoins qu'il y a un problème, puisque la nature de nos armements tactiques, lorsqu'ils sont localisés dans la partie Est de la France... » — le rayon d'action de ces engins Pluton est d'environ cent dix kilomètres et leur puissance de feu égale deux ou trois fois la bombe d'Hiroshima — « ... est évidemment d'avoir dans leur rayon d'action le territoire de l'Allemagne fédérale. Donc nous comprenons la préoccupation des autorités allemandes ; et si, sur ce sujet, le moment venu, elles désiraient échanger des réflexions avec les responsables de notre défense, je considérerais cela comme normal. »

Evidemment cela intéresse l'Allemagne puisque c'est son territoire qui est visé. Mais si l'on installe les Pluton sur le territoire allemand ce sont les pays du Pacte de Varsovie qui se sentiront menacés. Croyez-vous qu'alors l'Allemagne et, derrière elle, les Etats-Unis d'Amérique ne voudront pas participer à

la décision d'emploi de l'arme nucléaire tactique à partir de laquelle pourrait commencer la contagion de la guerre atomique ? Que devient dans ce cas l'autonomie de choix stratégique de la France ?

Mais le Premier ministre a déjà tranché la question dans le discours qu'il a prononcé à Mailly, le 10 février 1975, reproduit dans la revue *Défense nationale* de mai 1975 : « La troisième réponse, aussi fondamentale que la précédente... » — je passe sur les deux premières — « ... est que, sachant son sort lié à celui de l'Europe, la France entend jouer dans la défense du continent auquel elle appartient un rôle à la mesure de ses capacités. » Tout cela est parfait !

« Pour cela nous ne pouvons nous contenter de « sanctuariser » notre propre territoire et il nous faut regarder au-delà de nos frontières. A cet égard... » — et c'est là qu'intervient la phrase décisive — « ... parce que des armes sont françaises et que, sur notre continent, elles sont authentiquement européennes... » — les voilà naturalisées européennes, comme les Mirage au moment utile, mais pas comme l'informatique — « ... elles apportent à la défense de l'Europe, par leur existence même, une contribution dont nos alliés, et nous-mêmes, n'avons pas encore pris exactement la mesure. »

Alors, certains de nos collègues l'ont déjà fait et d'autres le feront certainement tout à l'heure, on interroge : Y a-t-il des conversations avec l'Allemagne fédérale, ou n'y en a-t-il pas ? Et s'il y en a, quel en est le contenu ?

Est-il possible de le savoir ? Est-ce un secret de défense nationale ?

Voilà pourquoi, monsieur le ministre des affaires étrangères, j'insiste auprès de vous pour que vous tentiez de définir la volonté politique de la France.

Je ne prétends pas que les initiatives françaises soient toutes mauvaises ou délétoires. Je me réjouis de ces voyages présidentiels à l'étranger qu'a rappelés M. le Président de la commission des affaires étrangères car M. le Président de la République est sans doute un bon ambassadeur. Mais ces voyages, pour quoi faire ?

En fait l'Europe recule et, si la France n'en porte pas à elle seule la responsabilité, à quoi a-t-elle fait aboutir quelque projet sérieux que ce soit ? Ni sur l'énergie, ni sur l'atome, ni sur l'espace, ni sur la monnaie, ni sur l'ordinateur. Au Sommet de Paris, le 10 décembre 1974, on a glorieusement affirmé qu'il y aurait un Haut Conseil européen, des élections au suffrage universel, en 1978, pour un Parlement européen et que l'on avait chargé M. Tindemans, premier ministre belge, d'établir un rapport après avoir pris contact avec l'ensemble des forces politiques de l'Europe.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

A cet égard, monsieur le ministre, vous avez tenu certains propos qui m'ont intéressés. Cependant, votre explication n'était pas assez générale pour me convaincre des progrès réels, que vous souhaitez, certes, mais qui ne sont point encore du domaine de la réalité.

La rencontre de Dublin a été considérée, d'une façon générale, comme un ratage. La conférence trilatérale ou tripartite sur l'énergie n'a pas abouti. Vous avez indiqué qu'il conviendrait de ne pas échouer une deuxième fois. Il eût été utile, je le pense, de tenir ce raisonnement dès le début. De toute façon, je laisserai à mon ami Jean-Pierre Cot le soin de développer ce sujet.

Ce qui s'est passé, c'est la faute à tout le monde. Je ne suis pas en effet de ceux qui rejettent la responsabilité sur la France, même lorsque celle-ci se trouve gouvernée par des adversaires politiques, dont je ne nie pas le bon-vouloir, ni l'intelligence, ni la capacité, mais dont je cherche — en vain — la volonté politique.

Venons-en à cette absence de volonté. Bien sûr, il n'y avait rien à redire quant aux principes que vous avez énoncés. Qui conteste que la France veuille la paix, la sécurité, le confort, le bonheur, l'indépendance, l'Europe, etc. ? (Applaudissements et rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Je prendrai deux exemples pour marquer l'inquiétude que suscite ce vide politique que ne compense pas un trop-plein d'intentions.

Tout d'abord, le désarmement. Voici deux derniers actes diplomatiques intéressants, utiles avec l'Union soviétique et la Pologne, où l'on proclame notre volonté de participer activement au désarmement mondial en vue d'une conférence qui, jusqu'alors, n'a pas été retenue par l'organisation des Nations Unies et qui reste donc virtuelle.

D'accord pour ce qui est virtuel ! Mais, pour tout ce qui est réel, il n'y a plus personne !

En effet, trois conférences siègent actuellement sur le désarmement ou le non-armement. La première se déroule à Genève : comité de désarmement sur la cessation totale des essais nucléaires et l'interdiction des armes chimiques. La deuxième, à Genève encore, traite de la non-prolifération, de l'utilisation

de l'énergie, de la réglementation de la vente des matériaux fissiles. La troisième, sur la réduction des forces en Europe, se déroule à Vienne. Eh bien, nous sommes partout absents ! M. Sauvagnargues a tenu à répéter l'opposition française au mois de janvier 1975. Alors, de quel désarmement parle-t-on ?

Deuxième exemple, l'Indochine. Souvenez-vous, monsieur le ministre, du communiqué de la Martinique publié à la suite des conversations entre le Président Ford et le Président de la République française. Souvenez-vous aussi des attendus de ce texte, en particulier des conseils distribués aux belligérants du Viet-Nam et du Cambodge — nous étions alors en décembre 1974 — auxquels on offrait en modèle le Laos. On invitait, au Viet-Nam, les forces en présence à se conformer aux accords de Paris : excellents accords quand ils pouvaient être appliqués ; accords dépassés dès lors que les troupes du Viet-Nam Nord et du G.R.P. avaient fait la démonstration de leur prochaine victoire.

On observe la même hésitation à propos du Cambodge : absence de volonté politique. Le général de Gaulle avait proclamé à Pnom Penh le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui avait un sens précis dans un pays menacé par l'extension de la guerre du Viet-Nam.

J'ai retrouvé l'écho de ces propos — ce n'est pas étonnant — dans la bouche du président de la commission des affaires étrangères, qui sait très bien et mieux que quiconque de quoi je parle.

Or il a fallu attendre la victoire sur le terrain des khmers rouges jusqu'à la prise des premières maisons de la capitale du Cambodge pour que le Gouvernement français reconnût le gouvernement légitime, considéré comme tel avant les événements de 1970, mais abandonné dans des conditions incompréhensibles par notre Gouvernement qui, pour ne faire nulle peine aux Américains, est allé jusqu'à se réjouir du coup d'Etat de Lon Nol. Pour rattraper le train de l'histoire, bien tardivement, nous sommes montés dans le dernier wagon sans y gagner en dignité, en abandonnant les derniers vestiges de notre présence dans ce pays. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

En effet, l'absence d'une volonté politique est déterminante, monsieur le ministre.

Loin de moi l'idée de vous contester vos qualités personnelles — je vous connais de loin, depuis longtemps, et j'ai souvent entendu parler de vos mérites — mais j'ai tout de même été étonné des compliments que vous a décernés le conseil des ministres, au lendemain de la chute de Saïgon et de Pnom Penh. De tels événements auraient dû, à mon sens, davantage inciter au silence et à la modestie. On ne peut effacer l'erreur totale de prévision qui a caractérisé la diplomatie française avec un communiqué que je n'appellerai pas de victoire mais d'auto-satisfaction : encore une fois il s'agit bien d'un désir de dissimuler, par les effets de la propagande, l'absence d'une volonté politique. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des radicaux de gauche.)

Mes chers collègues, je vais maintenant conclure.

J'ai lu avec attention une récente déclaration de M. le Président de la République.

Ce n'est pas — disait-il en substance — dans le domaine économique quels que soient nos efforts, ce n'est pas dans le domaine militaire, quelle que soit notre vigilance, que la France marquera sa place dans le monde présent, mais par le rayonnement de l'esprit.

Alors, je pose cette question : Si le parti que nous prenons — sans renoncer aux autres — est bien que prévale en toutes choses la force de l'esprit, s'il s'agit d'affirmer les chances de la France par la qualité de ses initiatives et la hauteur de ses vues — et comment ne pas se sentir d'accord avec une telle intention ? — il vaudrait mieux, me semble-t-il, cesser d'être des marchands d'armes un peu partout et n'importe comment.

Il conviendrait de ne pas chercher à se substituer, chaque fois, aux Britanniques pour équiper et armer l'Afrique du Sud.

Il conviendrait de ne pas s'absenter des lieux où l'on œuvre en désarmement. Il conviendrait d'en finir avec le système colonial qui régit trop souvent l'économie et parfois l'administration des départements et territoires d'outre-mer.

Il conviendrait que certains membres du Gouvernement ne se laissent pas aller à montrer Lisbonne du doigt, comme si, en vérité, tout honnête homme n'aurait pas dû le faire pendant un demi-siècle, lorsque la dictature sévissait. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche) alors qu'aujourd'hui un peuple en révolution cherche les voies de la démocratie. Oui, des ministres français et les partis de la majorité osent parler de Lisbonne, mais ils se taisent sur Madrid et Santiago du Chili.

J'ajouterais, mes chers collègues, que, s'il s'agissait de magnifier la grandeur spirituelle de la France plutôt que d'en remettre le soin à une classe étroite, à une caste de privilégiés, mieux

vaudrait promouvoir une société plus juste où notre peuple ferait entendre haut sa voix, celle qui vient des sources mêmes de notre histoire. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. de Broglie.

M. Jean de Broglie. Monsieur le ministre, toute politique étrangère a besoin, périodiquement, d'être réexpliquée et réaffirmée.

Ce qui doit être réexpliqué, ce sont les modalités ou le style, qui peuvent être appelés à évoluer au gré des conjonctures ; ce qui doit être réaffirmé, ce sont les principes, dans leur netteté et leur continuité ; la force de la diplomatie d'un pays comme la France se fonde sur l'universalisme qui inspire tous ses actes, au-delà de ses intérêts purement nationaux.

Une politique extérieure seulement attentive à la conjoncture en arriverait rapidement à affadir ces principes et à faire naître l'incertitude.

Ainsi, il peut paraître habile de sacrifier à la discrétion ; il peut paraître sage de vouloir à tout prix « décriper » nos relations avec chacun ; mais il est clair qu'une diplomatie qui se consacrerait essentiellement à cela et qui considérerait, en quelque sorte, ses moyens comme des objectifs perdrait, à l'extérieur, une part de son attrait et n'apporterait pas, sur le plan intérieur, cette part d'idéal que l'opinion française a toujours souhaité trouver dans sa politique étrangère.

Pour parler net, et pour ce qui concerne la référence à nos principes de base — notre indépendance vis-à-vis des super-puissances ainsi que celle d'une Europe organisée, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la détente, la coopération, la concertation et la solution négociée des conflits — je crains qu'au regard de l'opinion la politique extérieure actuelle de la France ne paraisse verser dans un certain affadissement.

Cette impression ne porte pas sur les convictions, certes, mais sur leur expression, qui paraît souvent s'atténuer, sur leurs rappels, qui paraissent de plus en plus s'espacer, et, dès lors, de proche en proche, sur la manière effective de s'y tenir.

Quelles que soient les intentions réelles, il ne faut pas oublier qu'en se privant d'une certaine netteté de langage et d'attitude, d'un certain appel à l'opinion, on se prive aussi d'un certain support, d'une certaine force et, en fin de compte, d'un élément de crédibilité à l'extérieur et à l'intérieur du pays.

Il ne faudrait pas que le « mondialisme », qui est, en fait, la constatation que la solution de certains problèmes est fatalement mondiale n'apparaisse — peut-être faussement mais n'apparaisse quand même — que comme une sorte d'art de plaire, non toujours dépourvu d'ambiguïté.

Je souhaite que ce débat efface ces apparences. Mais ces apparences et les questions qu'elles font poser existent, et c'est pour contribuer à une clarification nécessaire que je présenterai quelques observations sur notre politique en Méditerranée, en Orient et en Europe.

Mon premier propos concernera la Méditerranée et, tout d'abord, l'Algérie.

En effet, dans l'ordre des choses, c'est la visite du Président de la République qui mérite d'être saluée d'abord. Ce déplacement à Alger du chef de l'Etat a tourné une page lourde et cruelle, consacré la victoire de deux nations sur elles-mêmes et renouvelé les fondements d'un développement où les deux économies seraient étroitement associées.

Pourquoi faut-il alors que, le voyage nassé, nous apprenions peu à peu que les projets les plus importants et qui constituaient le tissu nouveau de nos relations — l'usine de produits pharmaceutiques, l'usine de pneus, l'usine d'automobiles — se trouvent soudain remis en cause, que nos achats de pétrole et de gaz diminuent parce que les frais d'approche sont sans doute plus élevés qu'au Proche-Orient et qu'en quelques semaines, les choses se sont dégradées à un point tel qu'il a fallu envoyer M. le ministre de l'industrie rétablir une situation sérieusement compromise.

L'affadissement des choses, voulu ou non par certains, n'avait pas été long à se produire. Si vous n'y veillez, monsieur le ministre, si vous ne réaffirmez pas avec netteté une volonté politique, il se reproduira.

Pour rester fidèle à ses principes, notre politique algérienne n'implique pas seulement une interaction économique et humaine et la croissance équilibrée de nos échanges ; elle implique une orientation volontariste de nos achats vers un pays dont les besoins, déjà développés, en font au demeurant un excellent client. Elle implique la mise en œuvre commune de vastes entreprises, tel le gazoduc de Gibraltar ou de Carthagène, qui liait étroitement, dans une solidarité non réversible, nos deux économies.

Cette politique privilégiée aura besoin d'être réaffirmée, expliquée et régulièrement relancée.

Mais l'Algérie est plus qu'un partenaire économique ; de ce fait, notre politique algérienne doit également avoir une autre dimension. A une certaine époque, j'ai constaté que ce pays était en quelque sorte la porte étroite qui nous menait vers le Tiers monde. Aujourd'hui, elle est très largement la conscience de ce Tiers monde. Aussi, notre politique de réduction des inégalités mondiales, de répartition plus juste des richesses et des chances, de refus des affrontements avec le monde sous-développé passe par une politique de concertation avec l'Algérie, qui préside et anime le groupe des soixante-dix-sept pays les moins développés de la planète.

C'est un peu avec tous ces pays que nous parlons lorsque nous conversons avec l'Algérie. Il serait vain de feindre de l'ignorer et, par là même, de croire ou de laisser croire que nous pourrions, dans les grandes concertations mondiales que nous proposons, miser sur quelque division entre les riches et les pauvres du Tiers monde, car ces derniers savent que toute leur force est dans leur union. Et il est contraire à notre vision de la nécessité du progrès humain général de laisser imaginer qu'on pourrait tenter dans le domaine du pétrole par exemple, de jouer de cette éventuelle division.

C'est avec l'Algérie, en conséquence, que nous devrions sans tarder engager une politique de concertation tendant à la reprise du projet de conférence mondiale sur l'énergie, les matières premières et le développement. L'affaire sera, de toute manière, portée devant les Nations Unies où l'initiative risquera alors de nous échapper et où, bien souvent, l'affrontement est la règle. Mais il serait au contraire conforme à la logique de notre politique, comme à celle de nos principes, comme à celle de ce que les peuples attendent de nous, que nous ayons, de concert avec l'Algérie, pris auparavant un certain nombre d'initiatives sur cette affaire.

Je continue de penser qu'à l'égard de l'élaboration inévitable d'un nouvel ordre économique mondial, que l'on peut d'ailleurs espérer progressif et ordonné, le test demeure toujours, aux yeux de nombreux Etats, le degré de concertation, de cohérence et de coopération que nous aurons su mettre dans nos rapports avec l'Algérie.

Sans doute, les Algériens ne sont pas les seules parties prenantes dans cette affaire ; mais, en fait, des positions claires et des éléments de propositions parallèles, éventuellement acquis en raison même de notre concertation avec l'Algérie, exerceraient leur force d'entraînement auprès de tous.

Le temps presse plus qu'on ne le pense s'il l'on veut réussir une concertation mondiale. Il est urgent de la préparer. Il est dès lors urgent d'accorder une place particulière à nos rapports avec l'Algérie.

J'en viens maintenant à une autre zone de la Méditerranée : le Proche-Orient.

Nous assistons dans cette région au libre développement d'une politique américaine fondée sur le renforcement des positions et des intérêts américains.

C'est une politique d'ensablement. Elle ne prend en compte la cause arabe que dans la mesure où cette attitude peut faire reculer l'influence soviétique et elle soutient suffisamment l'armement israélien pour qu'Israël puisse maintenir et conforter l'essentiel de ses conquêtes.

Cette politique, dite « des petits pas », conduit à de petits progrès mais prépare de graves crises. Elle permet de gagner du temps. Elle évite le pire. Mais elle ne conduit pas à la paix.

La politique française avait trouvé sa force et son éclat en définissant clairement les conditions d'une solution politique, c'est-à-dire les conditions réelles de la paix. Elles se résument aisément : restitution de l'essentiel des territoires occupés ; sécurité d'Israël à l'intérieur de frontières sûres, parce reconnues ; statut spécial des Lieux saints de Jérusalem et création d'un Etat palestinien.

Or, depuis d'assez nombreuses semaines, nous sommes muets sur ces principes et sur cette politique. Nous regardons couler le sablier du temps. Mais pouvons-nous, sans discréditer notre attitude, permettre qu'ainsi se créent des situations de fait, dont l'effet évident est de mettre obstacle à toute solution politique ?

La zone de Gaza pourrait être la base d'un futur Etat palestinien. Or que se passe-t-il dans cette zone ?

A son extrême Sud, au bord de la côte, sur les hauteurs qui dominent la route El Arich, on bâtit une ville qui a déjà un nom, Yamit. Plusieurs centaines de maisons sont construites. C'est une ville israélienne, faite pour des israéliens. Plus à l'intérieur, dans le saillant de Raffat, à Sadote, à Ogda, à Dikla, d'autres villes israéliennes sont en construction. Mieux encore, dans le désert même du Sinaï, El Arich est reconstruit à l'israélienne : une autre ville, plus au Sud, Nahal Sinaï, sort de terre avec tous les équipements d'une future place forte israélienne ; et, à l'intérieur du désert du Sinaï, on installe partout de nouveaux kibboutz.

Or, pour aboutir à tout cela, on a détruit des villages locaux et chassé de leurs terres près de quarante mille bédouins, aujourd'hui parqués dans des sortes de réserves.

Je n'exagère pas. J'ai sous les yeux une déclaration du secrétaire général du parti israélien Mapam, reproduite par le journal *Le Monde* du 15 mai 1975 : « J'ai été témoin, rapporte M. Meir Talmi, du ratissage de la trouée de Rafat. Les maisons ont été démolies, les arbres arrachés, les cultures détruites. J'avoue que ce tableau me hante comme un cauchemar... »

Le quotidien israélien *Maariv* rapporte de son côté, dans son numéro du 21 février dernier, une déclaration d'un autre membre important de ce parti et qui se termine ainsi : « Les expulsions et les expropriations de terres des bédouins de Rafat nous feront pleurer pour des générations. »

Tout autant que les excès du terrorisme aveugle des factions palestiniennes, cette attitude de type colonialiste doit en elle-même être condamnée.

Mais, pour rester sur le seul plan politique, il est clair qu'une volonté politique anime l'attitude générale des autorités israéliennes. La tactique est celle du fait accompli ; l'objectif est le Grand Israël. Sans doute est-ce l'affaire d'Israël que d'imaginer que la meilleure politique est de poursuivre, sans le dire, la politique du général Dayan. Mais est-il conforme à nos principes de la laisser s'accomplir sans protester ?

Lorsque l'on sait, en outre, qu'il en est de même dans la vallée du Jourdain, que le Gouvernement israélien n'a nulle intention d'abandonner les hauteurs du Golan, qu'il rejette jusqu'aux demandes du Vatican concernant les Lieux saints, et que la Cisjordanie compte trop de sites historiques liés au plus ancien passé d'Israël pour qu'il soit prévisible qu'il les rende, on voit mal, à partir d'un tel état d'esprit, où se trouvent les bases d'une progression vers la paix et où se situe réellement notre position sur ce problème.

Sans doute me répondrez-vous, monsieur le ministre, que nous ne pouvons guère empêcher tous ces faits. C'est vrai, mais nous pouvons toujours dénoncer ce qui est contraire à l'idée que nous nous faisons de l'homme et de ses droits et à nos conceptions sur le rétablissement de la paix. L'autorité morale nait non d'une politique d'effacement ou d'attitudes dites « équilibrées », mais de la fermeté de principes inlassablement proclamés.

Ces principes sont-ils bien les nôtres ? Sommes-nous prêts non seulement à les soutenir, mais à aider à leur application ?

Vous nous avez indiqué que nous étions disposés à nous rendre, éventuellement, à une conférence de Genève. Soit, mais avec ou sans les Palestiniens ? Et sommes-nous toujours prêts à garantir par une présence militaire, et aux côtés des pays membres du Conseil de sécurité, la sécurité réelle de toutes les nations de cette région ?

Je ne voudrais pas quitter cette partie de la Méditerranée sans vous interroger également, monsieur le ministre, sur nos relations avec la Grèce, ainsi que sur notre position au sujet de Chypre.

Au sortir d'une nuit de sept années où l'avait plongée le régime primitif et brutal des colonels, voici restaurée la démocratie réelle en Grèce, qui a à sa tête un homme d'Etat remarquable et, au surplus, grand ami de la France. Librement, désormais, nos deux pays, si proches l'un de l'autre, nos deux cultures, nos deux économies sont à même de coopérer et de se renforcer.

En sera-t-il de même de nos deux politiques ? Sommes-nous bien disposés à aider ce jeune régime, encore fragile et soumis à de redoutables incertitudes à l'égard de ses voisins, s'agissant notamment de la mer Egée ? Sommes-nous disposés à lui assurer les moyens financiers et économiques de son relèvement ?

Vous nous avez indiqué que nous étions prêts à lui faciliter de façon positive une adhésion rapide à la Communauté économique européenne. J'espère que nous pourrions le faire avec la plus grande efficacité.

Le 20 juillet dernier, encouragées par les initiatives provocatrices des agents du régime d'Athènes, les troupes turques débarquaient dans l'île de Chypre. En dépit du rétablissement de l'ordre démocratique en Grèce, en dépit également de l'action diplomatique que vous avez menée, monsieur le ministre, pour une fois, au nom de la Communauté, le Gouvernement turc procédait le 14 août à une seconde et meurtrière opération militaire. Cette île de beauté et de paix dénombrerait bientôt six mille morts et disparus et deux cents mille réfugiés. Alors que la population turque n'avait jamais représenté que 20 p. 100 des habitants de Chypre, l'armée turque n'arrêtait son avance qu'après avoir occupé par la force 40 p. 100 de la superficie de l'île et contrôlé les trois quarts de sa production.

Plus tard, négligeant les injonctions répétées du Conseil de sécurité ordonnant le retrait des troupes, et alors même que Mgr Makarios acceptait un système fédéral pour l'île, concession capitale, le Gouvernement turc faisait unilatéralement proclamer un Etat turc à Chypre. Le 19 mai dernier, encore, le Premier ministre turc déclarait : « A Chypre, les Grecs n'ont pas à négocier, mais à accepter une situation de fait. »

Sans doute l'importance géopolitique de la Turquie gêne-t-elle les superpuissances. A-t-on seulement parlé du problème de Chypre à la réunion de l'Alliance atlantique ? Qu'en est-il sorti ? Qu'est-il sorti de Bruxelles, des conversations de Vienne ? Quelle est dans tout cela l'attitude de notre pays ?

Face à ce triomphe de la force, face à ces deux cents mille réfugiés qui attendent toujours de pouvoir regagner leur foyer, face aux convoitises et aux intérêts extérieurs, la France n'a-t-elle pas un rôle moral et politique important à jouer ?

N'y a-t-il pas lieu de rappeler hautement à tous le droit des peuples de Chypre à organiser librement, et entre eux, leur indépendance et leur destin ? Ces principes qui ont fondé notre action dans le monde ne gagneraient-ils pas à être constamment et fermement rappelés pour le seul bénéfice de la justice et de la paix ?

Tout autre est la situation en Extrême-Orient. L'échec américain en Indochine a achevé un cycle historique de plusieurs siècles de présence européenne. Un monde nouveau existe désormais en Asie ; le face-à-face n'est plus qu'entre une Chine insaisissable et le dernier pays européen encore accroché à l'Asie, l'U. R. S. S.

Cette situation oblige la France à redéfinir sa politique. Nos rapports avec l'Asie sont entièrement à renouveler. Là encore, il est bon d'en rappeler les principes : non-ingérence dans les affaires internes des régimes nouvellement installés ; reconnaissance des identités nationales ; offre de notre aide dans le respect de leur souveraineté.

Dès lors, ne serait-il pas avisé de notre part, pour ce qui concerne le Cambodge, de demander que le gouvernement royal d'unité nationale soit rétabli dans la totalité de ses droits aux Nations unies et dans les organismes qui en dépendent ? N'avons-nous pas à prendre l'initiative, tant de l'achèvement de la normalisation de nos rapports avec Hanoï que de la clarification de ceux que nous devons avoir avec le G. R. P. ?

L'heure n'est-elle d'ailleurs pas venue d'offrir une coopération culturelle et technique particulière au Cambodge et d'engager avec le Viet-Nam des conversations portant sur l'aide économique que nous pourrions lui apporter en matière d'industries textile, mécanique, pétrolière, comme en matière d'équipements ferroviaires et de transports aériens ?

Une politique nettement et clairement fondée sur nos principes et sur la reconnaissance sans arrière-pensée des réalités de l'Asie sont les préalables d'une présence qui restera souhaitée par des pays qui, pour longtemps encore, ne voudront dépendre totalement ni de l'U. R. S. S. ni de la Chine. La coopération et la détente doivent également exister entre la France et les petits pays d'Asie. La bonne qualité de nos rapports avec la Chine devrait faciliter les choses. C'est une politique globale de paix, d'amitié et de coopération qu'il faut activement ouvrir avec l'ensemble de cette région.

Dans cet ordre d'idées, je m'étonne de l'absence prolongée de rapports diplomatiques, et particulièrement de relations commerciales, avec la Corée du Nord. Pourquoi ignorer superbement — ou quel intérêt nous y pousse-t-il — un pays de cinquante millions d'habitants dont le sous-sol est l'un des plus riches de l'Asie et l'industrie proportionnellement l'une des plus développées ?

Tenons-nous absolument à être, comme ce fut le cas pour l'Allemagne de l'Est, le dernier pays à reconnaître diplomatiquement l'existence de cet Etat ?

Si nous ne voulons pas, pour des raisons internationales, normaliser ces relations, est-il logique de ne pas avoir pour autant un échelon commercial officiel à Pyongyang ? Est-il fécond de limiter à neuf personnes la représentation commerciale nord-coréenne à Paris, alors qu'elle ne demande qu'à se développer ?

A l'aube d'un temps où tout ce qui se passera en Asie sera important, quelle est, monsieur le ministre, notre politique à l'égard de la Corée du Nord ?

Cette affaire de Corée du Nord nous ramène en partie à des horizons plus immédiats et plus fondamentaux, ceux de nos rapports avec les Etats-Unis et du problème, qui lui est lié, de l'union politique de l'Europe.

Verrons-nous jamais une politique américaine qui soit autre que celle de l'isolationnisme ou celle du leadership ? Dans la mesure où le Gouvernement des Etats-Unis persiste à traiter ses alliés comme des ombres et où sa politique vise à ne permettre qu'un arrangement bilatéral entre le Gouvernement de l'U. R. S. S. et lui-même, comment lui faire clairement comprendre que nous ne voulons ni de la finlandisation de l'Europe, ni de sa satellisation ?

Toute l'opinion, me semble-t-il, attend de la diplomatie française un langage et une attitude qui témoignent plus fermement du type de relations que, pour le bien commun, il est nécessaire d'établir avec les Etats-Unis d'Amérique. C'est d'autant plus nécessaire que toute notre politique européenne s'en trouve atteinte.

A l'extérieur, mis à part la Chine, nul ne veut réellement de l'Europe. L'U. R. S. S. y voit ou feint d'y voir une menace. Quant aux Etats-Unis — c'est maintenant évident — ils ne tolèrent la Communauté qu'à la condition que celle-ci se distingue le moins possible de l'ensemble atlantique. A Bruxelles, le président Ford a délibérément ignoré le problème de l'Europe politique et toute l'action de M. Kissinger ne vise qu'à renforcer l'intégration atlantique par des situations de fait.

Cette politique n'est d'ailleurs pas sans résultat. Elle constitue le véritable frein au développement actuel de l'Europe. Elle mine la volonté chancelante de nos partenaires ; c'est un fait que, de l'intérieur, l'Europe incline à la dilution atlantique.

Quel spectacle, en effet !

Dans une conjoncture mondiale entièrement dominée par le problème du pétrole, l'Europe n'a pas de politique énergétique commune. On peut même dire que l'adhésion de huit membres de la Communauté à l'Agence internationale de l'énergie constitue par elle-même un aspect d'une politique énergétique d'inspiration américaine qui neutralise à l'avance toute politique européenne en la matière.

L'Europe n'aura pas non plus de politique européenne d'armement. Son ciel est devenu militairement américain et nous pouvons être assurés que l'industrie des Etats-Unis veillera à ce qu'il en soit de même pour les avions commerciaux de l'avenir.

Restons toujours dans les réalités. Qu'il s'agisse de l'Euratom, des satellites, des fusées, pour ne parler que des domaines où l'on parlait d'une base neuve, ou qu'il s'agisse de notre capacité de résistance douanière aux Etats-Unis, les résultats sont très décevants et, pour l'avenir de l'Europe, déjà paralysants.

Les projets d'union économique et monétaire sont étouffés par l'inflation ; les brèches sont multiples dans le Marché commun agricole et la négociation avec l'Angleterre en a ouvert un certain nombre d'autres.

La réalité européenne ne résiste à tout cela que par sa pesanteur. C'est déjà quelque chose, qui laisse sans doute du temps pour rechercher les conditions d'une Europe ayant enfin la volonté d'être elle-même. Mais où s'orienter pour faire en sorte que, peu à peu, l'Europe s'organise et se sente solidaire ?

Il y a actuellement trop de résignation à une Europe américaine chez nos partenaires et trop d'intérêts nationaux divergent pour qu'il soit aisé de construire, de l'intérieur, une Europe politique. Il semble, en fait, qu'une Europe ait plus de chances, au stade actuel, à s'habituer à être elle-même par une action hors d'Europe dont notre pays pourrait assurer l'impulsion.

Cette action peut s'orienter dans trois directions au moins.

La première est celle de l'aide à l'Afrique et au quart monde. Il faut d'ailleurs indiquer que l'essentiel est en train de se faire. Il fallait en effet une action européenne commune pour signer avec quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique cette convention de Lomé qui leur assure la stabilité de leurs recettes et un accès privilégié au marché européen. Ni les Etats-Unis, ni l'Union soviétique ne se sont ainsi engagés. L'Europe a construit un édifice qui lui est propre, et cette action va bien dans la direction de la recherche d'une identité personnelle et peut l'inciter à aller plus loin à l'avenir.

La deuxième direction où l'Europe pourrait se retrouver est celle de la coopération économique avec le monde arabe. La politique française pourrait jouer ici un rôle de pionnier. A une concurrence mercantile pour la conclusion des contrats, l'Europe pourrait substituer une politique résolue et planifiée d'industrialisation, de transfert de secteurs de production et d'absorption des produits transformés.

Est-il possible, en effet, de laisser ce véritable sous-continent si proche, et qui s'éveille si rapidement, progresser de façon désordonnée, sinon sauvage, et risquer de connaître à son tour les convulsions de la croissance ? Ne pouvons-nous activer, précéder, ce dialogue euro-arabe qui avance si péniblement ? Ne pouvons-nous inciter et mener en pointe une politique de coopération globale avec le monde arabe, qui entraînerait, comme nous l'avons fait avec les pays de l'Est européen, nos partenaires de la Communauté dans la même voie.

Une Europe programmant son développement avec celui du monde arabe retrouverait, sur le plan de la géo-politique mondiale, une place, un attrait, une influence et, en fin de compte, une importante raison d'être.

Le troisième moyen d'être de l'Europe pourrait venir de l'élaboration commune et continue d'un système de relations d'un type nouveau avec les pays à régime socialiste, c'est-à-dire de la détente.

La détente est beaucoup plus qu'une politique. Elle est la recherche d'une dimension, dans une époque qui est celle où l'homme possède soudain les moyens de son auto-destruction. Elle ne peut reposer durablement sur l'équilibre de la terreur. Elle ne peut se limiter à la concurrence des pays européens pour enlever des marchés. Elle ne saurait être la seule affaire des deux super puissances.

Il appartient à la France de convaincre nos partenaires que la conclusion du pacte de sécurité et de coopération est une étape positive, qu'il convient donc de parachever la tâche dans un esprit réaliste et par des conférences pan-européennes régulières.

En ce qui nous concerne, ce que nous avons fait, et bien fait, avec la Pologne, pourrait être refait avec d'autres. Mais nous pourrions en outre inciter nos partenaires européens à aller au-delà ensemble, à créer au niveau communautaire l'outil de répartition et d'action industrielle, technique et financière, à l'échelle des projets gigantesques conçus pour la Sibirie. N'y aurait-il pas un excellent terrain d'accoutumance à l'Europe pour tout le monde, que celui de cette structure économique communautaire assurant progressivement une coopération trans-idéologique et où les Etats européens se sentiraient de surcroît engagés dans une partie où se jouerait le destin de tous ?

Car si le lacs des transactions, des contrats et des entreprises parvenait à créer peu à peu un état de fait irrésistible de coopération et si, par la force des contacts, cet entrelacs amenait naturellement une plus libre circulation d'idées et de personnes entre l'Est et l'Ouest, qui ne voit ce qui aurait été surmonté et ce que l'Europe aurait aussi apporté à l'évolution du monde ?

La conclusion positive de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pourrait, en vérité, enfanter, par la suite, d'autres accords. Les Etats-Unis y seraient associés et la politique mondiale en serait dès lors modifiée.

Les conséquences comme les perspectives de tous les grands changements qui se sont produits au cours des derniers mois montrent combien il est indispensable que la France ait une politique claire et ferme et qu'elle demeure une nation aux mains libres. Il lui est plus que jamais nécessaire, pour peser sur le destin, de demeurer la source d'inspiration des peuples qui cherchent encore leur dignité ou leur patrie, de symboliser le refus du monde bipolaire et de porter le témoignage incessant de la nécessité absolue de substituer la concertation et la justice à l'affrontement et à l'inégalité du niveau de vie des peuples.

Tout cela doit nécessairement et constamment apparaître avec clarté. Tout cela suppose une politique étrangère qui n'ait de cesse de rappeler nos principes fondamentaux et de s'y tenir avec fermeté, une politique qui prenne en compte le monde tel qu'il est et tel qu'il évolue, et, pour ce faire, en un mot, une politique qui nous maintienne avec vigueur sur le chemin de notre identité. (Applaudissements sur plusieurs bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Leroy.

M. Roland Leroy. Mesdames, messieurs, le retard apporté à accepter ce débat, comme le contenu même du discours de M. le ministre des affaires étrangères que nous venons d'entendre, tout montre que le pouvoir ne veut pas répondre à la seule, à la vraie question qui, au fond, est aujourd'hui posée à la politique extérieure française : la France aura-t-elle une politique à la mesure des nécessités et des possibilités de notre époque ?

En effet, nous vivons une époque où les progrès considérables des sciences et des techniques, l'avancée prodigieuse des connaissances font s'approcher l'homme de la maîtrise de la nature et des possibilités d'assurer son avenir.

Le mouvement en avant de l'humanité est tel que, partout dans le monde, des peuples sortent des ornières de l'arriération, se libèrent de l'impérialisme, conquièrent leur liberté. Dans ce monde-là, la France pourrait, forte de son prestige, de ses traditions, de son histoire comme de ses espérances, jouer un rôle à la mesure de son destin.

Mais la médiocrité de la politique extérieure du pouvoir contredit cette réalité. C'est une politique qui s'exprime par une diplomatie d'antichambre, pour ne pas dire de corridor.

Cela est d'autant plus grave que l'une des exigences de notre temps, au moment où sont produites des armes terrifiantes, est de conjurer la guerre. Dans un tel moment, il n'est rien de plus précieux que de tout faire pour limiter les armements, engager le désarmement, garantir le monde contre la catastrophe nucléaire.

C'est dans ces conditions qu'est intervenu un fait historique considérable : les deux grandes puissances nucléaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique, ont conclu un accord ouvert à tous les Etats sur la prévention de la guerre nucléaire. Un gouvernement soucieux de la sécurité de notre pays s'emploierait à ce que la France souscrive à cet accord. Pourquoi ne le faites-vous pas ?

Votre politique est tout à l'opposé : la menace du transfert, du déploiement des fusées nucléaires Pluton en Allemagne occidentale le prouve.

Je sais bien que le Président de la République a déclaré : « Il n'y a eu jusqu'à présent aucune conversation avec les responsables de l'Allemagne fédérale concernant l'implantation de nos unités dotées de moyens nucléaires tactiques en Allemagne fédérale. La question n'a pas fait l'objet de conversations avec les autorités politiques ou militaires de l'Allemagne fédérale. »

Je sais aussi que, depuis lors, les démentis se succèdent en cascade. Faut-il en conclure que le ministre de la défense de la République fédérale d'Allemagne, M. Leber, est un menteur, lui qui a dit que les négociations à ce sujet avaient commencé dans un « bon climat » ? Ou plutôt ne faut-il pas voir là la duplicité du Gouvernement français ?

Cette semaine encore, des voix s'élèvent en République fédérale d'Allemagne pour revendiquer un droit de co-décision pour l'utilisation des fusées Pluton, ce qui, notons-le au passage, est contraire au contenu même des accords de Paris.

Mais un fait nouveau et d'importance vient de se produire. Avant-hier, le chancelier Schmidt a déclaré, dans une conférence de presse à Bonn, que des conversations avaient eu lieu entre lui et M. Giscard d'Estaing, que d'autres conversations étaient prévues au sujet de l'utilisation des fusées Pluton. J'ai ici une dépêche du bureau de l'A. F. P. de Bonn qui le prouve. J'observe d'ailleurs que *L'Humanité* a été le seul journal de la presse écrite ou parlée à en faire état ce matin.

Monsieur le ministre, je vous pose donc une question plus précise et plus grave, à laquelle vous devez répondre au nom du Gouvernement. Deux hommes d'Etat viennent de tenir un langage opposé sur un même et important sujet. Lequel n'a pas dit la vérité ? M. le Président de la République française ou M. le Chancelier de la République fédérale allemande ? (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. Guy Ducoloné. Monsieur le ministre, vous pourriez peut-être répondre à cette question !

M. le président. Monsieur Ducoloné, vous n'avez pas la parole. Seul M. Leroy l'a pour le moment.

M. Roland Leroy. On comprend que nos collègues soient impatients d'obtenir une réponse à une question qui recèle une menace extrêmement grave. Celle-ci nous inquiète comme elle inquiète l'opinion allemande.

C'est pourquoi nous nous retrouvons avec le parti communiste allemand.

Les deux secrétaires généraux de nos partis, Herbert Mies et Georges Marchais, ont lancé ensemble un appel à l'opinion publique, à tous ceux qui, par-delà la diversité de leurs opinions, de leurs croyances, de leurs organisations sont, dans nos pays, attachés à l'intérêt national, à l'amitié de nos deux peuples, à la paix, pour agir dans l'union contre l'implantation des fusées Pluton en République fédérale d'Allemagne, pour la paix, l'amitié et la coopération en Europe.

Nous sommes d'autant plus fondés à croire à la duplicité du Gouvernement qu'un tel monstrueux projet, souhaité ouvertement par certains dès la création des Pluton l'an dernier, s'inscrit dans la logique de la politique déjà exprimée par M. le Premier ministre devant les cadres du 3^e régiment d'artillerie lorsqu'il a précisé que la France pourrait être la première à utiliser l'arme nucléaire tactique.

Cette théorie de l'emploi des armes nucléaires tactiques est aussi — qui s'en étonnera ? — celle du Pentagone. Le secrétaire d'Etat américain à la défense, M. James Schlesinger, avait indiqué dans un rapport qui a servi de préparation au sommet de Bruxelles : « Les chefs politiques de l'O. T. A. N. pourraient choisir d'accepter les risques de faire les premiers usage des forces nucléaires ». Il a évoqué la possibilité de l'utilisation des armes nucléaires tactiques en Corée.

Et tandis que « les équipages des bombardiers de l'armée de l'air américaine ont reçu secrètement l'ordre de se préparer à une guerre nucléaire », selon le *Washington Post*, le 3^e régiment d'artillerie français a déployé ses manœuvres à Mourmelon sur le thème de l'utilisation d'armes atomiques contre un adversaire utilisant des armes classiques, le jour même où le Président de la République annonçait sa décision de ne plus commémorer la victoire du 8 mai.

Ajoutons que l'hebdomadaire américain *Time* vient de révéler que des bataillons d'artillerie et de blindés ouest-allemands s'entraînent au Canada, dans le Manitoba, région qui rappelle les « vastes espaces de la partie occidentale de l'Union soviétique ».

Loin de dissuader, loin d'éloigner le risque d'une guerre nucléaire mondiale, cette nouvelle stratégie y entraînerait donc irrémédiablement, elle y prépare. La menace est brandie pour maintenir l'hégémonie américaine sur son protectorat atlantique, pour effrayer les peuples qui tenteraient de se libérer de la tutelle de dirigeants qui s'inquiètent lorsque les dictatures s'effondrent au Viet-Nam, au Cambodge, au Portugal...

Le projet de déploiement des Pluton en Allemagne occidentale s'inscrit dans une stratégie globale qui se manifeste également en Méditerranée et dans l'Océan Indien.

Des navires de guerre français ont été transférés de Brest à Toulon. « Après que les Britanniques eurent fait savoir qu'ils mettaient fin à leur présence navale en Méditerranée », a écrit le *New York Times*, « la France a discrètement envoyé ses deux porte-avions dans cette mer et, depuis, ils y sont restés. »

Quels desseins peuvent servir cette coopération américaine avec la VI^e flotte lorsque des *morins* viennent s'entraîner en France, à Canjuers, à la guerre du désert et lorsque le Pentagone menace d'intervenir militairement dans le golfe Persique ou contre la Libye, pour imposer le prix du pétrole fixé par les compagnies américaines ?

En vérité, tout le montre, nous avons eu raison de dénoncer la réinsertion de fait de la France dans l'O. T. A. N.

Lorsqu'il prit, en 1966, la décision de quitter « le protectorat américain organisé en Europe sous le couvert de l'O. T. A. N. », le général de Gaulle entendait « rétablir une situation normale de souveraineté, dans laquelle ce qui est français, en fait de sol, de ciel, de mer et de forces, et tout élément étranger qui se trouverait en France, ne relèveront plus que des seules autorités françaises ».

Pour tenter désespérément de ne pas paraître contredire aujourd'hui cette déclaration, votre gouvernement essaie de dissimuler cette atteinte à la souveraineté nationale. C'est honteusement qu'il rejoint le protectorat américain.

Lorsque nous l'avons dit, vous avez tenté de le nier, mais vos alliés, parce qu'ils sont tenus à moins de discrétion, ne cachent pas leur satisfaction. *Business Week*, l'hebdomadaire financier américain constate : « Dans son attitude extérieure, Giscard tend à être davantage pro-U. S. A. qu'aucun autre dirigeant français depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais il doit prendre garde de ne pas trop le montrer de peur de perdre des voix en s'aliénant la gauche anti-américaine et les gaullistes ».

L'un des commentateurs les mieux informés du *New York Times*, M. Cyrus L. Sulzberger, a écrit après le « sommet » de Bruxelles que l'apport français « à la défense occidentale » est « bien plus considérable » que beaucoup de gens ne le pensent.

La présence de la mission militaire française au quartier général de l'O. T. A. N., les liens établis entre les armées sur terre, sur mer et dans les airs font dire aux *Nouvelles atlantiques* : « la coopération entre les autorités militaires françaises et celles de l'O. T. A. N. se déroule d'une manière efficace et sans problème ».

C'est précisément cette coopération dont le Président Giscard d'Estaing et le Président Ford envisagent, le développement dans leur déclaration que vous avez citée tout à l'heure, monsieur le ministre. Elle a fait l'objet de la septième question posée par *L'Humanité* au Gouvernement à propos de la réinsertion de fait de la France dans l'O. T. A. N. M. le Premier ministre, un jour, faisant semblant de répondre aux sept questions posées, confirma les six premiers faits révélés par *L'Humanité* et garda un silence non moins révélateur sur cette septième question concernant le contenu de la déclaration Ford-Giscard d'Estaing à la Martinique.

Nierez-vous, monsieur le ministre, que l'inclusion totale de nos forces armées dans l'appareil d'exécution et de télécommunications de l'O. T. A. N. a déjà fait l'objet d'expérimentations ?

L'armée française a été, en fait, remise à la disposition de l'O. T. A. N. Elle n'est pas une force de réserve, mais un élément à part entière. C'est dans cette logique que s'inscrit le projet d'implantation des Pluton en République fédérale d'Allemagne.

Ajoutons — ce qui ne manque pas d'intérêt à moins d'un mois de la date possible d'ouverture de la dernière phase de la conférence européenne pour la sécurité et la coopération — que l'affaire des Pluton n'est pas sans relation avec le comportement français à cette conférence.

Certes, après avoir pris de lourdes responsabilités dans les manœuvres dilatoires qui ont prolongé depuis juillet 1973 les travaux de la conférence, le pouvoir se déclare maintenant disposé à tenir enfin les engagements qu'il avait pris de contribuer à conclure de façon positive et dans un délai rapproché cette importante rencontre. Encore serait-il important que vous indiquiez plus clairement à l'Assemblée nationale si vous allez conformer vos actes à vos déclarations et agir pour surmonter les nouveaux retards proposés par certains pour la dernière phase de ces entretiens.

Mais il apparaît, dans les actuelles négociations de Genève, que la France s'oppose à ce que la conférence ait des suites. La délégation française défend même la thèse qu'il faudrait attendre deux ans après la conclusion de la conférence avant de réunir à nouveau, au niveau des experts, les trente-cinq Etats représentés. Il s'agirait, paraît-il, d'une « période probatoire » destinée à tester la bonne volonté des participants.

Or cette interruption pourrait permettre de créer de graves faits accomplis remettant en cause la détente. Il est évident que le transfert en R. F. A. des Pluton serait un tel fait accompli !

L'abandon de la souveraineté française pourrait entraîner la France, soumise aux stratégies américains, à s'engager sur la voie des pires aventures, sans même que son gouvernement soit consulté, ainsi que le redoutait le général de Gaulle.

L'anachronisme et le caractère réactionnaire de la politique extérieure du pouvoir se manifestent encore dans le fait que la France se comporte comme le dernier pays colonialiste.

En effet, quels sont les objectifs des troupes envoyées à Djibouti, avec des chars, des missiles, des chasseurs à réaction et l'appui d'une force navale ? Pourquoi les avions français opèrent-ils des vols de reconnaissance au-dessus de la Somalie et du Sud-Yémen ? Selon l'amiral Brasart, commandant supérieur des forces armées du Territoire français des Afars et des Issas, la Somalie est dans cette région « l'ennemi potentiel ».

Observons que ces actions sont menées, encore, en collaboration avec l'impérialisme américain, qui a renforcé dans la région sa base de Diego Garcia et a envoyé de nouveaux navires de guerre dans l'Océan Indien.

L'intérêt de la France voudrait que notre pays aide les populations de Djibouti à accéder à une indépendance que l'Organisation de l'unité africaine a demandée. La politique du Gouvernement à Djibouti a déjà causé de graves dommages aux relations de notre pays avec les Etats africains. Une aventure coloniale les aggraverait dramatiquement, d'autant plus que la politique étrangère française s'illustre aussi sur ce continent par les relations que notre Gouvernement entretient au mépris des décisions des Nations unies avec le régime raciste d'Afrique du Sud.

Une constante de la diplomatie giscardienne est de voler au secours des régimes condamnés par l'histoire.

Ce n'est pas par pure coïncidence que le jour même de la visite du président portugais à Paris la télévision française a montré une interview de l'ex-général Spinoia.

Récemment, à Bruxelles, M. Giscard d'Estaing a convenu avec M. Ford — après avoir offert symboliquement les *Mémoires* de Metternich à son secrétaire d'Etat — que « les bases hispano-américaines apportaient effectivement une contribution à la défense atlantique », selon un communiqué d'origine française, qui ajoutait que le Gouvernement n'est pas « hostile à la consécration de cet état de fait ».

En clair, le Gouvernement souscrit à l'admission de fait de l'Espagne franquiste dans le pacte atlantique, ce que le dictateur fasciste demande en échange du maintien des bases américaines dans son pays.

Les mêmes égards sont réservés aux dictateurs imposés au Chili par la C. I. A. aux ordres de M. Kissinger. Un régime fasciste reçoit des armes françaises et le gouvernement se dépense pour qu'une nouvelle réunion des créanciers du régime fasciste ait lieu à Paris afin de lui permettre d'échapper aux conséquences de sa faillite économique ! Oui ou non, des négociations directes sont-elles engagées entre votre Gouvernement et celui de Pinochet à ce sujet ?

Dans le même temps, le gouvernement français refuse obstinément de participer aux travaux de la conférence sur le désarmement, au mépris, une fois de plus, des intérêts de la paix dans le monde, de la détente internationale et de l'intérêt national.

Les regrets du secrétaire d'Etat Bigeard ne grandissent pas les médiocres manœuvres de la diplomatie française quand il écrit : « Saïgon va connaître, à son tour, la chape de plomb totalitaire. Comme Hanoï... Et la joie de son soleil, de son ciel bleu, de sa luxuriante végétation deviendra morne grisaille... »

Il y a des hommes politiques qui n'ont rien appris depuis Dien Bien Phu. Le malheur pour la France est que ce sont eux qui orientent aujourd'hui une politique étrangère bien éloignée de la signification du discours du général de Gaulle à Phnom Penh.

La politique extérieure n'est pas mieux inspirée dans un domaine crucial pour l'avenir de nos relations avec les autres peuples : celui de la coopération. En témoigne l'échec, contrairement à ce que vous nous avez dit tout à l'heure, de la conférence de Paris sur les problèmes de l'énergie.

Le Gouvernement, qui avait admis la nécessité de « redéfinir l'ordre économique international en réaménageant les mécanismes des échanges mondiaux et le fonctionnement des institutions économiques internationales afin de donner aux pays en voie de développement la place à laquelle ils sont en droit de prétendre », ce gouvernement-là n'a pourtant pas élevé la voix contre les prétentions de M. Kissinger à vouloir refuser de négocier sur le fond des accords qui garantiraient les prix des matières premières aux pays producteurs dont les revenus sont remis en cause par la baisse du dollar et l'inflation.

La France s'est bien gardée de dénoncer la volonté affichée par le secrétaire d'Etat américain de « casser » le front des pays producteurs de pétrole. Si le Gouvernement n'a pas adhéré à l'Agence internationale de l'énergie fondée par Washington pour organiser la pression des pays occidentaux, il n'en est pas moins solidaire en tous points de ses alliés atlantiques qui forment la garde prétorienne du dollar, que ce soit dans l'O. T. A. N. dans l'O. C. D. E. ou dans la C. E. E.

La coopération est orientée vers les pays en voie de développement, en fonction de ce que le capital français appelle son « redéploiement », ce qui revient à tenter de faire payer la crise du système capitaliste par le tiers monde, ce qui revient à tenter d'exporter la crise !

Les échanges ont été essentiellement accrus avec les pays aux plus riches potentialités. Comme si l'on appliquait aux pays du tiers monde la formule du Gouvernement à l'égard des petits industriels : « Tant pis pour les canards boiteux » !

Assujettie aux mêmes intérêts, la coopération avec les pays socialistes rencontre encore des obstacles. Les échanges restent déséquilibrés et au-dessous de ce qu'ils pourraient être.

Aujourd'hui, M. Sauvagnargues ne s'est pas trompé de partition. Il a parlé des échanges entre la France et les pays socialistes, mais il a passé sous silence les déclarations antisoviétiques et hostiles aux pays socialistes de ses collègues du Gouvernement. Il n'en reste pas moins que cette coopération demeure limitée et au-dessous de ses possibilités réelles qui, pleinement exploitées, serviraient l'intérêt de la France et ceux de la coopération dans le monde.

Il arrive que, pour justifier l'ensemble de la politique du pouvoir, soit évoquée une « situation de fait » : le monde séparé en blocs antagonistes, les armes dirigées les uns contre les autres. Une situation de fait ne se subit pas seulement, monsieur le ministre, elle peut se modifier.

Mais, pour cela, il faut agir, agir dans le sens du désarmement, de la paix, de la détente, de la coopération internationale, prendre part aux négociations de désarmement et de réduction des armements ; prendre des initiatives audacieuses, conformer les actes aux paroles.

Pour cela, il faut que la politique extérieure soit celle de la France et non celle d'une caste inquiète, apeurée mais conservatrice et préoccupée seulement de maintenir ou de renforcer les positions de quelques groupes monopolistes.

La France a besoin de sécurité. L'arme nucléaire, instrument du déclenchement d'une guerre nucléaire généralisée, n'est pas la sécurité. Défense nationale tous azimuts, moderne et réaliste, indépendance nationale intransigeante, amitié et entente avec les autres pays, sécurité collective : tels sont les principaux éléments d'une vraie sécurité.

La politique que nous préconisons pour la France est celle du programme commun de gouvernement. Faite d'audace et d'initiatives, elle permettrait d'arriver à la dissolution simultanée des blocs. Une telle politique permettrait à la France de vivre à l'heure de son temps. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)

M. le président. La parole est à M. Soustelle.

M. Jacques Soustelle. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, la politique extérieure d'une nation est à tout instant un compromis entre ce qu'on souhaite et ce qu'on peut faire, entre ce qu'on veut réaliser et ce qu'on obtient, bref entre l'idéal et la réalité.

C'est la tâche redoutable de tout gouvernement de trouver le point exact où l'idéal et la réalité se combinent pour aboutir à une action dans le monde, et cela plus que jamais à l'époque actuelle où l'interaction des propagandes, des pressions économiques, des menaces militaires, dépassant de beaucoup ce qu'on appelait autrefois les jeux des chancelleries, fait que toute politique extérieure détermine à l'intérieur des frontières de chaque pays la vie des peuples.

A cet égard, nous regrettons tous, certainement, que trop souvent l'opinion française s'intéresse si peu aux problèmes de la politique extérieure. C'est un peu notre responsabilité, à nous, parlementaires, qui n'appelons peut-être pas assez l'attention des électeurs sur ces graves problèmes ; c'est aussi celle du Gouvernement, celle des moyens de communication.

Quoi qu'il en soit, nous avons ici le devoir de discuter des problèmes de politique extérieure, en espérant qu'un certain écho parvienne, en dehors de cette enceinte, jusqu'à l'opinion que nous essayons de représenter démocratiquement.

Une politique inspirée d'une vue claire et objective des réalités se doit de ne tomber dans aucune des illusions qui sont comme des pièges tendus à chaque gouvernement. Il y a l'illusion de l'ethnocentrisme, celle qui consisterait à faire comme si la France était encore — si elle le fut jamais — la puissance dominante, ou l'une des puissances dominantes dans le monde. Il y a l'illusion de l'isolationnisme, car il n'est pas possible, à notre époque, qu'un pays demeure replié sur lui-même et échappe aux dangers du monde.

La France, puissance moyenne, certes, aujourd'hui, depuis que la décolonisation l'a privée de l'espace, est cependant trop importante, par sa position géographique, par ce qu'elle représente sur le plan de l'économie et de la pensée, pour demeurer à l'écart des grands conflits, et cela nous le savons tous fort bien.

Aussi sa politique doit-elle tendre à sauvegarder à la fois son indépendance et sa sécurité. Son indépendance, tout en sachant bien qu'il n'en existe pas, dans le monde d'aujourd'hui, qui soit totale, absolue : notre univers, c'est celui de l'interdépendance — M. le président de la commission des affaires étrangères le rappelait tout à l'heure — et la « mondialisation », comme on dit, des problèmes est désormais une évidence absolue. Quant à la sécurité, nous savons bien que la « France seule » — vieux slogan maurassien — ne correspond à aucune réalité et qu'il n'est aujourd'hui de sécurité que collective.

Si j'en avais le temps — mais je ne l'ai point — j'essaierais de comparer point par point le monde d'aujourd'hui, c'est-à-dire celui qui est né de la fin de la guerre de 1939-1945, à celui de 1918, tel qu'il est né de la première guerre mondiale.

Je me bornerai à dire qu'à l'issue de la seconde guerre mondiale, il n'y avait pas — et il n'y a pas, en principe — de nations insatisfaites, ni, comme ce fut le cas, de pays se jetant dans les bras de régimes fasciste ou national-socialiste par dépit de n'avoir pas recueilli soit les fruits de la victoire, soit une paix satisfaisante.

Cependant, dans notre Europe occidentale règne une atmosphère d'inquiétude qui n'a fait que s'aggraver ces derniers temps avec des répercussions lointaines, et cependant très présentes, du drame de l'Indochine, avec la dégradation des institutions internationales — de l'organisation des Nations unies, visiblement incapable de porter remède aux maux de notre monde et aux conflits, de l'Unesco, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation internationale du travail — qui, de plus en plus, se révèlent comme dominées par des groupes de pression très souvent irresponsables et extrémistes.

D'où vient cette inquiétude qui règne dans beaucoup de milieux de notre pays ?

Je rappellerai d'abord les paroles que le président du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux de cette Assemblée, mon ami Max Lejeune, a prononcées dernièrement à cette tribune lorsqu'il évoquait la puissance militaire déployée par l'Union soviétique aux limites de l'Europe occidentale.

Il disait en effet que, de part et d'autre d'une ligne qui va de la Scandinavie à la Turquie, 63 divisions de l'O. T. A. N. font face aux 100 divisions des pays du pacte de Varsovie. Ces données ne comprennent pas, d'une part, les 117 divisions soviétiques non intégrées au pacte et, d'autre part, les 6 divisions françaises et une dizaine de brigades britanniques. La disproportion éclate donc dans ces chiffres.

D'autres chiffres encore ont été cités par M. Max Lejeune.

Je mentionnerai également ce qu'écrivait tout récemment le général Maurin, à savoir que 4 600 000 hommes se trouvent actuellement sous les drapeaux du côté de l'Union soviétique et des pays du pacte de Varsovie. Je mentionnerai également que, selon le rapport Critchley, présenté à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, l'Union soviétique consacre 10 p. 100 de son produit national brut aux dépenses militaires, tandis que, pour l'Europe, cette moyenne se situe à 4,4 p. 100. Les forces du pacte de Varsovie ont deux fois et demi plus de chars, deux fois plus de canons, deux fois plus d'avions que celles de l'O. T. A. N. et de la France réunies.

On est tout de même obligé de poser la question de savoir pourquoi. Est-ce que la situation en Europe occidentale, est-ce que des visées impérialistes ou bellicistes de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Benelux, voire de la principauté de Monaco, justifieraient ce surarmement aux limites de l'Europe occidentale et de l'Europe de l'Est ?

Cela est d'autant plus surprenant et inquiétant qu'on nous dit que la longue frontière qui sépare l'Union soviétique de la Chine est une zone de tension entre ces deux grands pays et que la Chine, en particulier — nous l'avons vu lors de la visite de M. Teng Hsiao Ping — manifeste son intérêt pour un renforcement de l'Europe.

Alors, pourquoi l'Union soviétique et ses partenaires du pacte de Varsovie maintiennent-ils des forces aussi importantes qui entretiennent nécessairement un état d'esprit d'inquiétude de ce côté-ci de la ligne de démarcation entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest ?

Par ailleurs, il semblait, depuis plusieurs années, qu'après Yalta une sorte d'équilibre, tacite tout au moins, était maintenu entre les sphères d'influence respectives des deux super-puissances.

Mais nous constatons aujourd'hui que, par d'autres voies, peut-être, cette frontière, cette ligne tend à être brisée ou, plus exactement, transgressée. Le cas du Portugal, à cet égard, est particulièrement frappant.

Tout cela me conduit à dire un mot de la conception de la coexistence pacifique et de la détente.

On a fait beaucoup de bruit, ces temps derniers, autour d'un prétendu document secret qui serait dû à la plume de M. Boris Ponomarev, théoricien attitré du parti communiste de l'Union soviétique. A vrai dire, il ne semble pas qu'il se soit agi d'un document secret. Mais ce qui est certain — je me suis reporté aux sources — c'est que, depuis quatre ou cinq ans au moins, dans plusieurs revues théoriques importantes — la *Krasnaia Zvezda*, organe de l'armée rouge; *Les problèmes de la paix et du socialisme*; *Kommunist*, la revue théorique du parti communiste de l'Union soviétique — M. Ponomarev a écrit de nombreux articles — le plus récent paru, à ma connaissance, étant du 29 janvier 1975 — dans lesquels il décrit sans ambages ce qu'un commentateur français avisé, car il a été longtemps à la tête de la délégation française sur le désarmement — M. Jules Moch — qualifie de « double jeu soviétique ».

En effet, il semble que la détente et la coexistence pacifique soient entendues à Moscou comme n'impliquant nullement un arrêt de ce qui n'est pas la guerre militaire et n'impliquant nullement qu'il soit mis fin à des manœuvres politiques ou subversives tendant à étendre la sphère d'influence de l'Union soviétique.

Ce point est, certes, très préoccupant.

Tout à l'heure, monsieur le ministre, vous avez naturellement mentionné le Proche-Orient comme un des points de tension dans le monde.

On vient de rouvrir le canal de Suez. Qu'il me soit permis de rappeler l'apostrophe que Renan adressait à Ferdinand de Lesseps en le recevant à l'Académie française: « Un seul Bosphore avait suffi jusqu'à présent aux embarras de l'humanité. Maintenant, vous venez de tracer la ligne des futures grandes batailles. » Cette prophétie s'est malheureusement vérifiée.

Le canal de Suez est donc ouvert, ce qui est excellent. Mais qu'en est-il du droit des marchandises ou des navires israéliens à emprunter ce canal?

D'autre part, si, jusqu'à présent, il ne semble pas que les navires battant pavillon d'Israël aient pu passer dans le canal, en revanche, l'ouverture de celui-ci permet à la flotte soviétique de pénétrer dans l'océan Indien.

L'œil le plus détaché ne peut manquer de relever les indices de l'intérêt sans cesse croissant que l'U.R.S.S. devenue grande puissance navale, sans doute la deuxième du monde, porte à l'Afrique orientale, aux côtes du continent, aux îles et à l'océan Indien.

On ne peut manquer non plus de se demander à quoi tend ce déploiement de puissance militaire, inexplicable dans le cadre d'une véritable politique de détente.

En effet, si l'on ne parlait pas de détente, on comprendrait bien qu'il y ait de tels déploiements, soit de bateaux, soit de chars, soit de missiles. Mais, dès lors que l'on parle de détente mondiale, pourquoi cet étalage de puissance militaire?

Certains disent que la Russie, depuis la sainte Russie jusqu'à l'Union soviétique, a toujours voulu étendre son influence, notamment sur les mers chaudes, et qu'en somme la Russie actuelle reprend dans une large mesure et même conduit avec succès la politique qui fut celle des tsars.

Ce n'est vrai que partiellement, en ce sens que, de même que Lénine disait que le communisme c'était les Soviets plus l'électrification, on peut soutenir que l'Union soviétique c'est la Russie plus le communisme. Autrement dit, une politique étrangère qui, depuis Pierre le Grand jusqu'à nos jours, a suivi les mêmes lignes avec une constance remarquable, déjà soulignée par Tacqueville dans un passage de son célèbre ouvrage, se conjugue avec le pouvoir de subversion du communisme pour élargir de plus en plus les limites de la sphère d'influence de l'Union soviétique.

Tout cela se combine avec une phase d'incertitude, de vacillation des Etats-Unis d'Amérique, due en grande partie à des causes intérieures. Je n'insisterai pas sur les événements qui se sont déroulés avec l'affaire du Watergate et la lutte entre le président et le Congrès. Ce qui est certain, c'est qu'au moment même où la crédibilité des Etats-Unis était atteinte, se déchaînait une crise économique mondiale déjà commencée depuis longtemps qu'ont aggravée les exigences des producteurs de pétrole.

Doit-on dès lors redouter une invasion, une domination? Non, mais plutôt — car je ne veux pas faire de prédictions apocalyptiques — ce qu'on appelle maintenant une « finlandi-

sation », qui me paraît, je l'avoue, plus redoutable que la « dollarisation » que M. Mitterrand dénonçait tout à l'heure avec talent.

De quoi s'agit-il? Simplement de la limitation de la souveraineté d'un pays par la puissance déployée non loin de ses frontières et par la crainte où il se trouve de manifester trop crûment son indépendance par peur des conséquences. Le mot est récent, mais le phénomène est vieux comme le monde. Nous avons tous lu à une époque ou à une autre dans le premier chapitre de la *Guerre des Gaules* de César la description de l'attitude de la tribu des Séquanes qui, terrifiés par la présence à leurs portes des troupes germaniques d'Arrioviste, bien qu'approuvant César, n'osaient le manifester clairement.

Alors, que proposer? D'abord, sur le plan de la défense, il est bien certain que nous ne pouvons pas nous passer de l'alliance Atlantique — elle est nécessaire — ni non plus nous en remettre à qui que ce soit, et notamment aux Etats-Unis, du soin d'assurer notre sécurité: il nous faut une défense propre.

Cependant, il est souhaitable que cette défense autonome associe aussi étroitement que possible la France au reste de l'Europe et aux nations qui ont adhéré et adhèrent toujours au traité de l'Atlantique nord.

Le communiqué publié à l'issue de l'entrevue du Président Ford et du Président Giscard d'Estaing, le 16 décembre 1974, souligne la coopération entre la France et l'O.T.A.N. est un facteur important pour la sécurité de l'Europe. Je n'en dirai pas davantage, me bornant à demander s'il ne serait pas opportun que, sur un plan technique, la France entreprenne de collaborer avec l'Eurogroupe, c'est-à-dire avec l'organe, officieux d'ailleurs, mais efficace, qui permet de coordonner les politiques de défense des pays qui y participent.

Sur le plan de l'action diplomatique ensuite, il est bien évident — et nous sommes tous d'accord à ce sujet — qu'il convient d'éliminer le foyer de guerre possible du Proche-Orient. Mais il ne faudrait tout de même pas aller jusqu'à épouser les thèses unilatérales de l'un des camps et faire de « l'intransigeance » des Israéliens le seul facteur interdisant un retour à la paix.

Les Israéliens n'ont jamais cessé de déclarer, et ces jours derniers encore par la voix du ministre Shimon Peres, que, conformément à leur position fondamentale, laquelle paraît assez raisonnable, ils étaient prêts à donner du territoire pour de la paix.

Les cols stratégiques de Mitla et de Guidi, au Sinaï, les puits de pétrole du Sud de la péninsule peuvent être des éléments de négociation. Mais en échange, qu'offre-t-on? J'observe que M. Sadate, malgré les efforts louables, qu'on ne saurait minimiser, qu'il a déployés en faveur d'un retour à la paix, n'a même pas accepté le principe d'une déclaration de non-belligérance, ce qui était cependant une exigence bien modeste.

Quand verra-t-on, par ailleurs, des marchandises ou des bateaux israéliens passer par le canal de Suez? La charte de l'O. N. U. considère pourtant comme égaux tous les pays adhérant à l'Organisation, indépendamment de leur taille, de leur population ou de leur fortune. Tous les pays sont égaux, mais comme dans le roman de Georges Orwell, peut-être certains le sont-ils plus que d'autres!

Quoi qu'il en soit, il conviendrait que la France — et c'est un souhait qui est partagé par nombre de parlementaires sur les bancs de cette Assemblée et dans une autre enceinte — rééquilibre sa politique vis-à-vis du Proche-Orient, ce qui serait d'ailleurs la seule manière pour elle de jouer un rôle positif en faveur de la paix.

Enfin, je dirai un mot de la conférence de sécurité et de coopération en Europe. Sur ce point, ma position et celle de mes amis, telle qu'ils l'ont exprimée lors de leurs dernières assises nationales, pourrait se résumer en deux mots: oui, mais.

Oui, il est bon d'aller à cette conférence, mais il faut tout de même y aller les yeux ouverts — et je ne doute pas d'ailleurs que ce soit le cas de notre ministre des affaires étrangères — car dans cette affaire, nous payons d'avance sans savoir ce qu'il en sera de ce que, dans le jargon actuellement admis, on appelle la troisième corbeille? Qu'en sera-t-il de la liberté d'échange des idées et des hommes à travers les frontières?

Si des résultats positifs sont obtenus, ce sera dans un avenir relativement lointain tandis qu'au contraire, après trente et un mois de négociations, Moscou aura obtenu ce qu'il semblait en tout cas sur le point d'obtenir la garantie d'un *statu quo* résultant de la Seconde Guerre mondiale qui, je vous le rappelle, entre 1939 — année où fut signé le pacte Hitler-Staline — et 1945, a placé dans l'orbite du pouvoir soviétique 1 500 000 kilomètres carrés et cent vingt millions d'habitants non russes.

Nous risquons de donner notre adhésion à une sorte de traité de Versailles sans obtenir, en échange, les compensations de

caractère humain ou de civilisation que nous demandons, pas plus que des compensations dans le domaine du désarmement car nous ne savons pas où en sont les négociations M. B. F. R. et S. A. L. T.

Sur le plan économique enfin, je dirai quelques mots du problème posé par le pétrole et les matières premières.

Il n'est pas douteux que l'augmentation du prix du pétrole est déraisonnable. Selon l'*Economist* de Londres, si le prix du pétrole avait été indexé sur celui de l'or, il serait de six dollars le baril — de 3,40 dollars le baril s'il avait été indexé sur les matières premières — alors qu'il atteint 10,46 dollars. Toute nouvelle augmentation, en provoquant une aggravation de la crise mondiale, aurait pour conséquence, selon un effet de boomerang, de compromettre l'économie même des producteurs de pétrole.

C'est à cet endroit que l'on voit apparaître les fondements économiques de la nécessaire solidarité entre l'Europe et le monde islamique. La France doit s'efforcer de la démontrer et de la réaliser. Aussi suis-je loin de ceux qui ne voudraient pas que s'amorce un dialogue euro-arabe que je considère au contraire comme absolument indispensable.

Mais puisqu'il est question du prix des matières premières, encore faut-il toutes les prendre en compte et pas seulement le pétrole. Or il se trouve que les pays dits industriels sont aussi ceux qui produisent le plus de denrées alimentaires. Celles-ci, d'après des indices publiés à Londres, ont augmenté en moyenne de 244 p. 100 depuis 1970, alors que les métaux n'ont augmenté que de 110 p. 100 et ont même baissé depuis un an de 40,8 p. 100. On peut trouver là les assises d'un nouvel équilibre.

De ce point de vue la conférence préparatoire sur l'énergie ne doit pas être considérée comme un échec. Certes, elle n'a pas abouti à des résultats immédiats mais il faut espérer qu'elle pourra reprendre ses travaux sur la base d'un ordre du jour qui semble être souhaité par de nombreux participants. Le temps me manque pour en dire davantage sur ce problème.

Je conclurai en évoquant la nécessité d'accélérer la construction de l'Europe, et d'une Europe politique, car si nous ne passons pas à cette étape, l'acquis économique lui-même risque d'être remis en cause. C'est ce qu'a affirmé, avec force lors du congrès international libéral de Florence qui s'est tenu en octobre dernier, un sénateur italien, M. Malagodi, en soulignant que la formation d'une union européenne n'était pas seulement de l'intérêt de l'Europe, mais aussi de celui du monde, qui trouverait dans cette union, condition de notre défense aussi bien que du progrès économique et social, un facteur de stabilité essentiel.

Les réformateurs considèrent que dans cette ère de changement, la politique étrangère doit être partie à ce changement qui devrait être soutenu par un accord, aussi large que possible, des représentants de la nation.

Cet accord, c'est d'abord, à l'intérieur de la majorité, celui des trois partis qui soutiennent le Gouvernement et le Président de la République. Mais à cette politique tripartite nous préférons voir demain se substituer une politique bi-partisane important le soutien, non seulement de la majorité, mais de ceux qui, dans l'opposition, conçoivent d'une manière positive et réaliste la nécessité d'une politique étrangère française car ce n'est que sur la base du plus large accord que la France pourra conserver sa souveraineté et même son indépendance, en pleine solidarité avec l'Europe et avec le monde. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, et sur divers bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.)

M. le président. La parole est à M. Réthoré.

M. Raymond Réthoré. Monsieur le président, monsieur le ministre, mesdames, messieurs, mon propos portera sur un événement qui est passé presque inaperçu en France mais qui est un des signes les plus alarmants de la renaissance en Allemagne de l'Ouest des aspirations nationalistes et de l'esprit de revanche: je veux parler du voyage à Pékin de Strauss, en réponse à une invitation de l'ambassadeur de la Chine populaire.

La somptueuse voiture de luxe qui ne sert qu'en de rares exceptions l'attendait à Pékin à sa descente d'avion pour le conduire au palais des invités de marque. Ce sont là des témoignages d'honneur exceptionnels. Pendant douze jours, il a visité la Chine, prononcé des discours, et le journaliste de la grande revue allemande *Stern* qui l'accompagnait a donné de cette visite un compte rendu fort instructif.

« On a, écrit-il, salué Strauss comme un vieil ami et un camarade de combat. Sa visite aux soldats a été faite sous le signe de la fraternité d'armes germano-chinoise. Puis en avion on l'a emmené à huit cents kilomètres de Pékin dans la résidence de carapagne de Mao qui, honneur suprême, s'est levé lorsqu'il est entré et l'a appelé président. A son retour à Pékin, il a été

reçu par Chou en Lai, la veille du grand discours que ce dernier a prononcé devant le congrès du peuple et où il a déclaré qu'une troisième guerre mondiale était inévitable et se déroulerait en Europe. On a bu à la fraternité d'armes germano-chinoise. »

Ce serait là propos sans gravité et sans conséquence s'ils n'avaient été prononcés par les plus hautes personnalités militaires et politiques chinoises et s'ils ne révélaient des arrière-pensées inquiétantes.

Faut-il s'étonner que la presse soviétique s'en soit émue et ait vu là les symptômes du réveil en Allemagne de l'esprit de revanche des éléments d'extrême droite ?

Sans doute me dirait-on que ce n'est que feu de paille, que dans une élection récente Strauss n'a pas eu la victoire qu'il espérait et que Helmut Schmidt apporte des assurances de nature à dissiper ces craintes. Je le croirais si je ne me rappelais les mêmes propos que l'on d'opposait lorsqu'en 1936, à la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, je dénonçais le danger hitlérien. C'est le même jeu: on fait un pas en avant qui effraie, puis un pas en arrière qui rassure et on se retrouve avec Hitler aux frontières.

M. Helmut Schmidt joue ce jeu-là et, si l'on n'y prenait garde, on irait là où il veut vous mener, à l'oubli des amitiés anciennes, des compagnons de lutte de cette dernière guerre qui, quoi qu'on dise, n'a pas été fratricide.

Car enfin, mesdames, messieurs, si l'Allemagne avait eu alors un gouvernement démocratique, comme la France, je souffrirais que l'on dise que c'étaient des frères qui se battaient contre leurs frères. Mais les bandits nazis qui étaient au pouvoir à Berlin étaient-ils nos frères ?

Si l'on avait dit à Charles de Gaulle, lorsqu'il menait son combat contre Hitler, qu'il se battait contre son frère, il en aurait été bien surpris et autant, assurément, si l'on avait ajouté qu'on ne célébrerait pas le jour anniversaire de la victoire de peur de faire de la peine à la famille !

Nos adversaires de la dernière guerre resteront dans l'histoire non seulement nos ennemis mais ceux de tous les hommes qui, à travers le monde, sans distinction de couleur de peau, d'origine politique ou de croyance, mais également épris de liberté, se sont unis pour les abattre. Ceux-là voudront que vive dans le cœur de leurs enfants cette sorte de légende des siècles qui fait que les unes après les autres les générations descendent dans la tombe mais que continue à vivre l'image de la patrie aussi longtemps que brûle la flamme du souvenir.

Vous qui avez des lettres, monsieur le ministre des affaires étrangères, connaissez-vous dans l'histoire grecque un épisode de nature à bouleverser davantage le cœur des hommes que celui de ces quatre-vingt-treize jeunes filles de Varsovie dont on a retrouvé le testament, qu'avant de s'empoisonner elles avaient caché sous une lame de parquet ? Elles nous disaient que dans une rafle, on les avait choisies parmi les plus belles filles de Varsovie, que la plus jeune d'entre elle avait quatorze ans, la plus âgée vingt-deux, qu'on les avait conduites dans cette maison pour servir au divertissement des officiers hitlériens, mais qu'elles préféraient plutôt mourir que de conserver la vie à ce prix-là.

Croit-on que la Pologne va cesser de donner cet héroïsme en exemple pour que l'oubli vienne, comme s'il pouvait y avoir une réconciliation avec des assassins, comme si le monde pouvait oublier les camps de la mort de Treblinka et d'Auschwitz, comme si, aussi longtemps qu'il y aura des hommes épris de liberté et de dignité humaine, on n'allait pas maudire la bête sauvage qui a jeté au four crématoire plus de trois millions de juifs ?

Je connais l'Allemagne, où j'ai grandi, où j'ai fait toutes mes études, et je peux dire qu'il y a assez d'hommes et de femmes allemands pour vibrer à l'unisson des hommes et des femmes qui, à travers le monde, célébreront le jour où la bête nazie a été abattue. Ceux qui considèrent et considéreront ce rappel comme un sentiment qui puisse les choquer, montreront par là-même qu'ils restent fidèles à Hitler.

Allez-vous demander aux Soviétiques cet impossible oubli ? Ceux qui ont pu vous le faire croire ne les connaissent pas. Je suis abonné à la *Pravda* et aux *Izvestia* de Moscou. Vous a-t-on dit que les numéros des 8 et 9 mai ont été consacrés en entier à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, que les *Izvestia* portaient en caractères énormes « Gloire à travers les siècles à notre victoire », et qu'on trouvait le même rappel dans la *Pravda* ?

Je sais bien que certains me diront que c'est du fanatisme politique, mais je ne lis pas que les journaux en langue russe; je suis aussi abonné à la revue américaine *Time* qui tire à 1 500 000 exemplaires et qui, dans son numéro du 14 avril 1975, rappelle que les hitlériens ont tué en Russie vingt millions de vieillards, d'hommes, de femmes et d'enfants et brûlé 20 000 villes et villages.

Mesdames, messieurs, si de pareilles horreurs s'étaient abattues sur la France, qui donc parmi vous nous demanderait d'oublier le 8 mai ?

Certes, toutes les guerres trainent avec elles leur cortège de violences, de haine, de destructions. Jamais peuples ne se sont heurtés avec plus d'acharnement que Français et Russes dans Moscou en feu lors des guerres napoléoniennes. Mais, malgré le sang et le feu, le génie de la France gardait le même attrait et, au milieu de ces horreurs, on appelait Pouchkine enfant, qui devait devenir le plus grand poète de la Russie, « le petit Français ».

On se battait entre soldats. Au cours de la dernière guerre, il s'agissait d'un combat contre des bandits qui ne cherchaient derrière le paravent de la lutte contre le communisme qu'à assouvir de monstrueuses ambitions. Lorsqu'ils incendiaient, puis dynamitaient le Versailles russe, Tsarskoïe Selo, Gatchina et Peterhof, ils savaient bien que ce n'était pas Lénine qui avait élevé ces palais. Ce qu'ils voulaient tuer, c'était l'âme d'un peuple, et ce peuple, parce qu'il ne veut pas mourir, repousse ce chloroforme. Et s'il a pardonné, puis aimé les soldats des deux Napoléon, il ne cessera jamais de célébrer ce 8 mai, où le nazisme est tombé.

C'est bien autre chose qu'une querelle de mots : c'est le sort de notre peuple, le sort du monde libre qui est en cause.

Les hommes qui mènent le jeu de l'autre côté du Rhin veulent insensiblement nous arracher à nos alliances, à nos souvenirs communs des jours héroïques pour nous entraîner vers d'autres amitiés et d'autres souvenirs.

M. Helmut Schmidt me rappelle ces hommes qui, entre les deux guerres, endormaient notre prudence et nos craintes.

Ouvrez donc les yeux ! Ce n'est pas la *Pravda* de Moscou, mais une revue italienne à laquelle je suis abonné, *Storia Illustrata*, qui nous dit qu'il fut : « Membre des jeunesses hitlériennes, combattant héroïque de la bataille des Ardennes, dernière espérance d'Hitler. »

Je traduis mot à mot : « Son véritable but est de conquérir à son pays la conduite de l'Europe et de contenter la France par des paroles d'amitié. »

Sans doute certains prétendront-ils que ce sont-là paroles de journalistes. Mais, monsieur le ministre, que pourrez-vous répondre devant les faits, devant cette tolérance à l'égard du réveil nazi. C'est la *Deutsche Nationale Zeitung* tirant à 100 000 exemplaires qui, le 20 avril, jour anniversaire du Führer, paraît avec cet en-tête : « La justice à l'égard d'Hitler. Trente années de mensonges sont assez. » C'est à Hambourg, cet hiver, à la maison des sports, l'organisation d'une manifestation avec croix gammées et citations de *Mein Kampf*, sans que la police intervienne. C'est, à Francfort, avec la même tolérance de la police, une manifestation avec croix gammées qui se déroule aux cris de : « A bas la démocratie. »

C'est à Pâques 1975, dans le cimetière israélite de Francfort, 280 tombes souillées par les croix gammées. C'est ce réveil inquiétant de l'esprit le plus militariste et le plus réactionnaire dans les universités : sur 43 000 membres, 21 000 sont inscrits dans ces corporations que j'ai connues en ma lointaine jeunesse — j'ai en effet soixante-quatorze ans — du temps de Guillaume II. Elles renaissent, alors qu'on les croyait abolies avec leurs coutumes de duels au sabre.

C'est dans le numéro du 15 mai 1975 du grand hebdomadaire *Stern*, édité à Hambourg, que j'ai appris ces faits.

Le portrait que j'ai tracé de M. Helmut Schmidt est-il mensonger ? S'il en était ainsi, pourquoi dans la lettre qu'il a adressée au Président de la République le 2 juin 1975 pour manifester sa satisfaction de la suppression des manifestations du 8 mai, n'a-t-il pas eu un mot pour flétrir Hitler et les nazis ? Dans sa lettre, il n'en est même pas question. Ce silence devrait être une révélation pour ceux qui doutaient encore. Resteront-ils aveugles ou ouvriront-ils les yeux ?

En revanche, quel réconfort pour tous ceux qui n'oublient pas, qui n'oublieront jamais cette lettre, envoyée le 21 mai 1975 à M. Valéry Giscard d'Estaing par Mme Geneviève de Gaulle-Antoin, nièce du général de Gaulle, présidente de l'association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance, lettre dans laquelle elle exprime la peine et l'émotion que cause aux femmes déportées la décision de supprimer officiellement la commémoration de la victoire du 8 mai 1975.

Saurons-nous nous arrêter quand il en est encore temps, avant que les meneurs allemands du jeu n'obtiennent de nous que nous mettions nos armes atomiques au service de l'Europe ? Ne voyez-vous pas que cette Europe, qui est l'objet de vos pensées, n'est qu'un fantôme ? En effet, comment peut-on parler de l'Europe lorsqu'on ignore le bloc soviétique avec ses trois cents millions d'habitants ?

Monsieur le ministre, laissez donc toutes ces chimères et, à cette heure où va se jouer le destin de la France, n'écoutez pas ces mauvais génies, ne vous laissez pas prendre à leur envoûtement comme vos prédécesseurs, pour le malheur de notre pays.

Au lieu de vous pencher vers eux, monsieur le ministre, écoutez donc cette voix qui vient d'outre-tombe, qui ne s'est jamais trompée, qui n'a jamais trompé personne lorsqu'elle a parlé de la France et de l'honneur, la voix du général de Gaulle.

C'est loin de lui, insensiblement mais sûrement, que, si vous n'y prenez garde, le courant auquel vous vous abandonnez en ayant l'illusion de le conduire, vous entrainera. Sa pensée constante en politique étrangère a été la fidélité à l'amitié franco-soviétique. Si vous en doutez, lisez un livre que j'ai lu et relu. Il a été publié à Moscou en russe à l'intention du peuple soviétique. Dans ce volume de 500 pages, *Le général de Gaulle*, par Molchanov, vous apprendrez quelles étaient ses vues sur l'avenir. Restez-y fidèle et la France sera assurée de son indépendance et de sa sécurité. Toute autre voie n'est qu'aventure et chimère. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Cot.

M. Jean-Pierre Cot. Monsieur le ministre, vous êtes l'ami du genre humain. Le fond, sinon le ton, de votre intervention me faisait tout à l'heure songer à l'aimable Philinte qui se flattait, vous le savez, d'être bien avec tout le monde et de ne vexer personne. C'est peut-être là de la diplomatie ; je ne suis pas sûr que ce soit de la politique étrangère.

Lorsque vous prétendiez que la France avait une politique étrangère reconnue comme telle, je vous trouvais bien assuré dans votre propos. Je ne suis pas sûr que Philinte soit l'homme de la situation, surtout aujourd'hui où elle devient plus difficile.

Voilà quelques mois, lors du débat budgétaire, nous avions eu l'occasion d'évoquer les difficultés économiques et politiques de ce monde. Aujourd'hui, ces difficultés, vous le reconnaissez, se sont plutôt aggravées. En France, nous nous enfonçons dans la crise. La production de fonte et d'acier a diminué de 40 p. 100 par rapport au mois de mai de l'an dernier. L'inflation continue bon train. Quant au chômage, nous savons quelle est la situation. Et qu'en est-il du commerce extérieur dont vous vantiez des résultats remarquables ? Le mois dernier nous avons exporté pour un milliard de francs de moins qu'au mois de mai 1974, 1,5 milliard de francs de moins qu'au mois d'avril de cette année. Ce magnifique succès nous le devons à l'austérité et à la réduction encore plus importante de nos importations. Je ne pense pas qu'il y ait là de quoi être fier.

Vous n'aimez pas les julets de victoire, et vous avez toutes raisons d'être discret. Il n'est guère que M. Fourcade pour croire que la reprise sera au rendez-vous du mois de septembre.

Si j'insiste au début de mon propos sur cette dimension interne du problème, c'est parce qu'il faut bien situer votre politique étrangère dans un monde dominé par une crise qui, pour n'être pas sans précédent, n'en est pas moins d'une ampleur que nous n'avons pas connue depuis longtemps.

Cette crise, dont je viens d'évoquer la traduction sur le plan intérieur, comporte une dimension internationale. C'est la crise du capitalisme contemporain, la crise des Etats-Unis d'Amérique et de leur économie qui est dominante dans le monde actuel. A cet égard, les perspectives ne sont pas rassurantes pour nous : si les Etats-Unis semblent aujourd'hui avoir touché le fond, ils sont décidés à sortir de la crise en exportant davantage encore leurs difficultés. Nous courons le risque de voir se reproduire le même phénomène qu'au moment de la grande crise où l'Europe a touché le fond deux ou trois ans après les Etats-Unis.

A ces difficultés économiques internationales s'ajoutent les difficultés politiques ou plus exactement les effets de la réaction politique des Etats-Unis.

Le Dr Kissinger, depuis plus d'un an, ne cache plus ses intentions et son arrogance. Il s'exprime simplement et demande à ses alliés de se comporter comme tels. Il le répétait il y a quelques jours encore à Atlanta et, sur ce point, nous ne pouvons nous faire aucune illusion.

Face à cette situation, votre politique semble singulièrement ambiguë et hésitante, et nous pouvons en redouter les effets pour notre pays.

Vous avez insisté sur la situation du tiers monde, et vous avez bien fait, en raison, d'une part, de son caractère dramatique et, d'autre part, du fait que le tiers monde relève actuellement la tête et prend conscience de sa puissance. En effet, ses richesses en matières premières et en hommes en font une force montante.

Vous avez eu raison d'y insister aussi parce que nous avons vis-à-vis de lui un devoir de solidarité évident.

Dans nos relations avec le tiers monde, il est certain que nous disposons, au départ, d'un certain capital de confiance. Des liens anciens nous unissent, en effet, à quelques-uns de ces Etats et,

dans le passé, les positions nettes que nous avons prises nous ont valu des sympathies — je songe, en particulier, au discours de Phnom-Penh. Enfin, notre situation objective — nous ne sommes pas trop liés à l'une ou à l'autre des deux grandes puissances — fait que nous avons une carte à jouer dans ces pays.

Mais, monsieur le ministre, un capital politique n'est pas un magot sur lequel on peut s'endormir. Ce capital doit se développer sous peine de disparaître. Or nous craignons qu'en raison des hésitations et des ambiguïtés de votre politique vous ne dilapidiez cet acquis.

Prenons l'exemple des relations bilatérales. Vous avez montré que nos relations bilatérales avec les pays du tiers monde combinaient les avantages politiques avec des succès économiques et commerciaux, et vous avez évoqué ce qu'on a appelé des « contrats fabuleux ».

Je crois qu'en ce domaine, monsieur le ministre, il convient de faire preuve de modération quant aux qualificatifs employés qui semblent être en raison inverse des résultats obtenus, du moins si j'en crois ce qui s'est passé pour le fameux « contrat du siècle ».

Nous aimerions précisément obtenir quelques précisions sur ces contrats fabuleux. Des chiffres précis ont été avancés : trente-cinq milliards de francs de contrats envisagés avec l'Iran, quinze milliards de francs avec l'Irak, quinze à vingt milliards de francs avec l'Algérie.

Cela est loin d'être négligeable, surtout dans la conjoncture actuelle, mais il convient de ne pas exagérer l'importance de ces contrats pour l'équilibre de notre balance commerciale, car l'ensemble de ces chiffres représente à peu près quatre mois d'exportations. Ces contrats étant étalés sur quatre à sept ans, leur poids ne sera pas déterminant pour le rétablissement de l'équilibre de notre balance commerciale.

Mais ce qui m'inquiète surtout c'est que ces contrats ne sont pas tous signés. Distinguons promesses et contrats ! Il semble que des promesses aient été faites à plusieurs partenaires en même temps. Nous souhaiterions connaître celles qui se sont concrétisées.

J'ai lu dans un document publié par la Communauté économique européenne des estimations du développement du commerce entre les différents pays de l'Europe des Neuf et les pays de l'O. P. E. P.

De 1974 à 1978, le volume du commerce de la France devrait augmenter de 21,3 p. 100, c'est bien ; celui de l'Italie, de 27,4 p. 100, c'est mieux ; celui de la République fédérale d'Allemagne de 25,5 p. 100, c'est mieux aussi ; enfin, celui de la Grande-Bretagne augmenterait de 30 p. 100, c'est encore mieux. En d'autres termes, nous ne semblons pas tellement bien placés dans cette course aux contrats fabuleux.

Vous m'objecterez, sans doute, monsieur le ministre, que vous ne faites pas une politique de commis-voyageur. Je vous en félicite, du moins pour l'intention, mais je me demande néanmoins si justement votre politique n'est pas trop commerciale et pas assez économique.

Au fond, les Etats producteurs de pétrole ne souhaitent pas seulement échanger du pétrole contre des biens d'équipement. Ils veulent aussi assurer leur développement économique et ils sont particulièrement friands de technologie et de transferts technologiques.

Or, sur ce point, je suis bien obligé de constater que la France se trouve un peu en retrait de la main et que la politique qu'elle mène reste très réticente dès qu'il s'agit d'ouvrir certaines perspectives technologiques. A l'exception de l'accord conclu entre l'Iran et la France concernant Eurodif, pour le reste l'échec de plusieurs contrats tient à cette cause même.

Ainsi, notamment, de l'accord envisagé par les Charbonnages de France-Chimie avec l'Etat de Qatar, portant sur l'installation de deux vapo-craqueurs, l'un à Dunkerque, l'autre à Qatar, mais qui devait se doubler de participations croisées de 80 p. 100 et de 20 p. 100. Eh bien, c'est à cause de ses implications technologiques que l'accord n'a pas été conclu.

Bref, dès qu'il s'agit d'aller au-delà du domaine commercial pour entrer dans celui de la coopération économique, il semble que la France soit réticente, et nous aimerions obtenir des précisions sur ce point.

Et puis, monsieur le ministre, même si vous prétendez que vous ne faites pas une politique de voyageur de commerce, il est pourtant un secteur dans lequel il en est bien ainsi — c'est évident, mais il faut le répéter — c'est celui de la vente d'armements.

Le festival du camp de Satory, il y a peu, où tout le Gotha des acheteurs internationaux défilait pour examiner nos derniers gadgets traduisait bien la volonté du voyageur de commerce de placer sa marchandise.

Sans doute les conséquences de cette politique sont-elles très remarquables au point de vue commercial et nous nous sommes hissés au troisième rang mondial des exportateurs d'armement. Bravo ! Mais du point de vue politique, là encore, les conséquences sont-elles toujours aussi cohérentes ?

Lorsque nous prenons — François Mitterrand vient de le rappeler — la place des Anglais à Simonstown, sinon physiquement, du moins par la livraison de matériels importants pour faire de l'Afrique du Sud, dans le cadre de la défense occidentale, le gendarme chargé de surveiller l'Atlantique Sud et le Sud de l'Océan Indien, n'est-ce pas là une politique qui compromet irrémédiablement — cela tombe sous le sens — tous les efforts que nous pouvons déployer par ailleurs en direction du tiers monde ?

Il en va de même, en ce qui concerne le Chili. Lors du vote de votre budget en première lecture, monsieur le ministre, l'Assemblée a adopté un amendement présenté par M. Marette, si mes souvenirs sont fidèles, qui liait notre aide économique au Chili à la libération de huit jeunes Français détenus dans les geôles du général Pinochet. Sept d'entre eux ont été libérés, c'est bien ; mais il en reste un huitième, Alphonse Chanfreau, ainsi que trois autres jeunes gens ayant, par mariage, la double nationalité, française et chilienne : Oswaldo Radrigan Plaza, Renato Vitel Arias Rozas, Agustin Reyes Gouzalet. Eux aussi sont détenus dans les prisons chiliennes et, probablement, certains ont été torturés.

Je vous pose une question précise : quelle intervention envisagez-vous pour Chanfreau et ses trois compagnons ? Là encore, n'estimez-vous pas qu'il faudrait s'élever un peu au-dessus d'une politique commerciale ?

Aux remarques que je viens de développer à propos de la politique bilatérale, j'ajouterais rapidement celles qu'appelle la politique multilatérale et j'en terminerai par là.

Je vise la conférence tripartite dont vous avez dit qu'elle n'était pas un échec. Bravo, si cela peut vous faire plaisir mais tout le monde n'a pas eu la même impression.

En vérité, cette conférence tripartite est assez mal partie pour quatre raisons.

Premièrement, sa préparation a été pour le moins rapide. Lorsque le Président de la République, le 26 octobre dernier, a lancé un projet aussi élaboré, il était certain qu'il faudrait ensuite l'amender. Or les concessions faites à la Martinique, puis à Alger, sont apparues comme autant de reculs par rapport au dessein initial.

Deuxièmement, vous avez repris à peu près le projet de l'Arabie saoudite et ce faisant, vous vous êtes alignés sur un Etat qui n'est pas particulièrement représentatif du tiers monde, ce qui a posé un problème.

Troisièmement, vous avez lancé cette opération sans vous assurer d'un accord sur l'inclusion dans l'ordre du jour des matières premières, et nous sommes d'ailleurs toujours dans l'incertitude à ce sujet. En particulier il est regrettable que vous n'ayez pas davantage coordonné vos efforts avec l'Algérie qui assure la présidence des pays non alignés et qui se trouve en partie à l'origine des difficultés que vous avez rencontrées.

Mais surtout, quatrième raison, et là nous touchons à l'ambiguïté fondamentale du projet : la logique même de la conférence tripartite repose sur le clivage, dans le tiers monde, entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Derrière elle, se profile l'idée d'une division, d'une opposition des intérêts au sein de ce tiers monde. Or, c'est là une illusion. Le bloc du tiers monde a montré son unité, qu'a encore renforcée l'attitude constante de l'O. P. E. P. et je ne pense pas qu'il était sage de jouer, même implicitement, sur l'opposition possible d'intérêts au sein du tiers monde. Le pari politique était inutile.

Le résultat en est que, pour le moment, la conférence tripartite piétine, le dialogue euro-arabe s'embourbe.

Seuls progressent les travaux de l'Agence de l'énergie, dont nous ne sommes pas membre, ou du moins pas tout à fait, puisqu'elle s'insère dans le cadre de l'O. C. D. E. De ce fait, nous sommes tout de même un peu au courant de ce qui est envisagé. On veut bien nous consulter puis nous informer immédiatement de ce qui a été décidé. Nous sommes un peu dedans, un peu dehors, pour l'Agence comme pour nombre d'autres institutions où l'on jure ses grands dieux qu'on n'y touche pas et où, en réalité, on recueille les bénéfices d'une telle position.

Un orateur qui m'a précédé a parlé de duplicité. Je préférerais, pour ma part, parler d'ambiguïté. Mais l'ambiguïté n'est pas à la hauteur de la situation actuelle, et il est fort regrettable, dans le monde difficile où nous vivons, que notre politique étrangère présente si peu d'aspérités, tout en prêtant le flanc à cette critique redoutable. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

M. le président. La parole est à M. Pranchère.

M. Pierre Franchère. Monsieur le ministre, c'est en raison de la politique extérieure, dont vous répondez dans ce débat, que le Président de la République a décidé que la France ne célébrera plus l'anniversaire de la victoire remportée par la coalition antihitlérienne sur l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945.

Il a estimé que cet acte, qui a soulevé la colère, était nécessaire pour aller dans la voie d'une sorte d'union politique de la petite Europe des Neuf.

Cette relation voulue par le pouvoir prend donc une signification politique, dangereuse à notre sens, et dont l'examen trouve naturellement place dans ce débat.

Je suis le député de Tulle, ville martyre, et je me dois de traduire à cette tribune l'émotion soulevée par la décision présidentielle et l'inquiétude que suscite, dans de larges milieux, votre politique extérieure caractérisée par la réinsertion de fait de la France dans l'O. T. A. N. et orientée vers une communauté militaire atomique de la petite Europe, dans laquelle vous voulez faire de la République fédérale allemande l'allié privilégié.

Retenons l'aveu que votre politique extérieure ne peut plus, dans cette perspective, supporter l'évocation, fût-elle seulement annuelle, des crimes de guerre nazis, des crimes de Tulle et d'Oradour sur lesquels vous voudriez jeter le voile de l'oubli.

Mais dans la cité martyre de Tulle, qui portera à jamais devant l'histoire le témoignage de la plus odieuse barbarie nazie, il n'est au pouvoir de personne de faire oublier les crimes de la division SS *Das Reich*. Cette division qui, le 9 juin 1944, après avoir semé la terreur, pendit aux balcons quatre-vingt-dix-neuf personnes prises au hasard et en déporta des centaines d'autres vers les camps de la mort.

Comme il n'est au pouvoir de personne de faire oublier l'épouvantable massacre du bourg paisible d'Oradour-sur-Glane où les enfants et leurs mères furent brûlés vifs dans l'église.

La décision présidentielle d'annuler la commémoration de la victoire du 8 mai est en opposition avec une politique de rayonnement de la France en Europe et dans le monde. Elle porte un coup au prestige de notre pays.

C'est si vrai qu'il n'y a qu'à voir la contradiction insoutenable qui s'est établie dans l'attitude du Président de la République lors de son voyage en Pologne.

Comment peut-on bannir à Auschwitz « l'action systématique de perversion du national-socialisme » et déclarer à Paris, le soir du 8 mai, que la guerre a été fratricide pour l'Europe et qu'elle a ensanglanté en vain le sol de notre continent ?

Comment peut-on affirmer à Auschwitz qu'il faut inspirer à la jeunesse « l'horreur de l'horreur » et, en France, donner en exemple à la jeunesse la suppression de la commémoration de la victoire sur l'horreur ?

Il est vrai que la victoire sur le nazisme a un sens profond en Pologne et qu'il n'était pas possible de l'ignorer, mais il faut que vous sachiez qu'elle conserve aussi tout son sens dans notre pays.

Si la réconciliation avec le peuple allemand ne passe pas par la culture de la haine, elle ne saurait se faire dans l'oubli du fascisme.

Déjà, dans cette enceinte, il ne s'était trouvé aucun député pour défendre la décision présidentielle, après l'émouvante intervention de notre doyen d'âge, Virgile Barel. Regardez ce qui se passe dans le pays : l'unanimité s'est réalisée, au conseil général de la Corrèze, pour protester et demander l'annulation de la décision de M. Giscard d'Estaing. L'absence à cette séance de M. Chirac, président du conseil général, ne change rien au fait que les élus corréziens de la majorité ont voté la motion présentée par les élus de la gauche. La même unanimité s'est retrouvée dans le département où est situé Oradour.

C'est pourquoi, lorsque nous exigeons l'annulation de la décision sur le 8 mai, nous avons le sentiment de défendre l'honneur et l'intérêt national.

Nous poursuivons le combat de la Résistance contre les forces de démission nationale dont l'action s'inscrit dans la tradition de collaboration de la grande bourgeoisie française avec l'impérialisme allemand.

Ces forces redoublent d'insolence. Il n'y a pas que Rivarol saluant le geste du 8 mai et exigeant des actes.

Nous avons reçu un journal très révélateur, *Le Réveil du Centre*. Vous avez sûrement lu ce numéro auquel ont collaboré deux députés de la majorité, M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants et M. Jean-Marie Caro, délégué national des démocrates sociaux de la gauche réformatrice. L'éditorial s'en prend avec violence à ceux qui auraient profité de la « victoire » du 8 mai 1945 pour s'assurer le monopole de la « Résistance » et du patriotisme.

A propos de la décision présidentielle, il enchaîne : « Initiative donc, ô combien saugrenue, que celle qui risque de permettre à nombre de Français d'ouvrir un œil critique sur

les affirmations d'une histoire quelque peu truquée, où interviennent à la fois le « parti des 75 000 fusillés » et la « légitimité » de de Gaulle ».

Ce journal, qui devrait s'intituler *Le Réveil de Vichy*, n'effacera pas le mérite inoubliable de la Résistance française, sur le sol national comme à l'extérieur, qui fut de porter la France au rang des vainqueurs, de laver l'affront de la collaboration vichyste et de lui rendre son rang de grande nation.

La démarche même du Président de la République ne peut conduire qu'à rabaisser le rôle de notre pays. Au soir du 8 mai ; nous avons appris qu'il avait conféré avec le président Ford et adressé une lettre aux membres du Conseil européen des Neuf pour leur faire part de sa décision et leur proposer la recherche en commun d'une date pour marquer la fondation de l'Europe.

A notre connaissance, le gouvernement néerlandais a répondu non. Seul le chancelier Helmut Schmidt a dit oui. Mais qu'ont fait les six autres chefs d'Etat ? Est-ce que leur mutisme doit être considéré comme une désapprobation de l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing ? Ont-ils seulement accusé réception de cette démarche ?

Vous pourrez sans nul doute, monsieur le ministre, nous donner des informations à ce sujet.

Certes, vous pouvez vous prévaloir de la réaction rapide et chaleureuse de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, M. von Braun, déclarant : « Voilà une bonne nouvelle ! » et précisant : « Nous sommes très touchés par cette initiative française qui rencontrera sûrement chez nous le meilleur accueil ».

De fait, l'accueil a été très favorable dans les formations de boutefeux et de revanchards. Une telle décision comble d'aise les milieux ouest-allemands les plus réactionnaires. C'est cela qui nous inquiète car, en même temps, votre politique d'abandon national s'engage dans des tractations pour la mise sur pied d'une organisation militaire ouest-européenne mettant l'armement nucléaire français à la disposition des généraux de Bonn.

De cette orientation découlera votre attitude sur des problèmes qui touchent à la sensibilité et à la dignité nationales.

Monsieur le ministre, je vous poserai deux questions à ce sujet.

D'abord, allez-vous continuer à demander l'extradition du criminel Klaus Barbie, assassin de Jean Moulin, de Max Barel et de tant d'autres patriotes et mettez-vous tout en œuvre pour qu'il réponde de ses crimes ?

Ensuite, vous ne pouvez ignorer qu'il existe en Allemagne de l'Ouest une organisation des ex-S.S. de la sanglante division *Das Reich*.

C'est un véritable défi car les initiales de cette soi-disant société mutuelle — H. I. A. G. — ont été choisies pour permettre l'interprétation de *Hitlers Alte Garde* : la vieille garde d'Hitler.

Allez-vous intervenir pour exiger du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne la dissolution immédiate de cette organisation d'anciens S.S. ?

Votre réponse est attendue par l'opinion publique de Tulle, d'autant que celle-ci a appris avec stupeur que, pour la première fois depuis 1945, la manufacture d'armes n'avait pas commémoré par le silence, l'heure exacte où, trente et un ans auparavant, les groupes de dix otages partaient pour le supplice de la pendaison sous les yeux horrifiés de deux mille Tullistes parqués à l'intérieur de cet établissement de la défense nationale.

Comment se fait-il, alors que chaque 9 juin ouvrable la direction, sur ordre ministériel, arrête l'activité, qu'il n'en ait pas été de même un mois après la décision présidentielle d'annuler la commémoration de la victoire sur Hitler ?

Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour protester énergiquement contre ce nouvel affront fait aux martyrs de Tulle et pour demander qu'on les respecte en faisant à nouveau silence, chaque 9 juin, à la manufacture d'armes.

En fait, l'orientation de la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing s'affirme en rupture avec la politique étrangère du général de Gaulle.

Dans l'interview qu'il a accordée au journal *Business Week*, du 9 juin 1975, le Président de la République, interrogé sur l'évolution du Marché commun, a déclaré : « La prochaine étape est une étape politique. Je pense que les étapes purement techniques et économiques sont dépassées ». Puis il a indiqué encore : « Je pense donc que nous avons épuisé les possibilités d'une action purement économique ».

L'on ne peut manquer de vous interroger, monsieur le ministre, sur les conséquences de cette orientation sur le comportement du Gouvernement français au sein du Marché commun. Par exemple, nous assistons au début d'une vaste entreprise qui conduirait notre agriculture à la ruine. Aussi l'inquiétude des milieux agricoles devant le risque de nouveaux abandons dont il a été fait état récemment, est-il légitime.

A la question : « N'est-ce pas là un changement dans la politique française ? », le Président de la République répond notamment : « Oui. Mes prédécesseurs étaient très réservés et sceptiques en ce qui concerne l'éventualité d'un rôle politique de la Communauté européenne. Mais je crois que les temps ont changé. Il y a maintenant, du côté français, un souhait affirmé d'avoir quelque chose qui s'apparente à une unité ou à une union politique. »

Eh bien ! nous savons qu'il s'agit là d'une entreprise visant à la création d'une Sainte-Alliance politique, à prédominance ouest-allemande, pour essayer de faire face à la montée du mouvement ouvrier et démocratique.

M. le président. Monsieur Pranchère, veuillez conclure.

M. Pierre Pranchère. Je termine, monsieur le président.

En combattant votre politique d'alliance entre les forces réactionnaires européennes, nous nous affirmons pour une Europe des travailleurs.

C'est dans cette lutte que se réalisera la réconciliation des peuples, la véritable réconciliation avec le peuple allemand.

Ainsi nous sommes solidaires des communistes et des antifascistes allemands qui ont lutté, hier, contre le nazisme et qui, aujourd'hui, sont frappés en Allemagne de l'Ouest par les interdits professionnels en vertu desquels communistes et démocrates se voient refuser l'accès de la fonction publique ou sont chassés de leur emploi pour leurs opinions.

Dans ces luttes pour le progrès social, la démocratie, les libertés et la paix, nous allons vers une Europe que nous voulons démocratique, pacifique et indépendante, dans le respect absolu de l'indépendance nationale de chaque pays. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 3 —

STATUT DU FERMAGE

Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire.

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« Paris, le 27 juin 1975.

« Conformément à l'article 46, alinéa 2, de la Constitution, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification du statut du fermage.

« Je vous serais obligé de bien vouloir, en conséquence, inviter l'Assemblée nationale à désigner ses représentants à cet organisme.

« J'adresse ce jour à M. le président du Sénat une demande tendant aux mêmes fins.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. »

Cette communication a été notifiée à M. le président de la commission de la production et des échanges.

Le délai de dépôt des candidatures expirait à dix-neuf heures. Le nombre des candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, la nomination a pris effet dès l'affichage des candidatures.

— 4 —

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, la lettre suivante :

« Paris, le 27 juin 1975.

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement souhaite modifier l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale du samedi 28 juin de la façon suivante :

« Le Gouvernement demande que l'examen en deuxième lecture du projet de loi relatif au recouvrement public des pensions alimentaires, qui était prévu pour le lundi 30 juin, intervienne immédiatement après la discussion sur le rapport de la commission mixte paritaire du projet de loi supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle.

« Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de ma haute considération. »

L'ordre du jour prioritaire est ainsi modifié.

— 5 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures quarante-cinq, troisième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration du ministre des affaires étrangères sur la politique étrangère de la France :

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi [n° 1763], relatif au Crédit maritime mutuel (rapport n° 1807 de M. Gabriel au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ;

Discussion, sur rapport de la commission mixte paritaire [n° 1805], du projet de loi relatif à l'organisation interprofessionnelle agricole ;

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi [n° 1762], portant extension de l'allocation de logement aux départements d'outre-mer (rapport n° 1770 de M. Guilloid, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ;

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi [n° 1761], relatif à la nationalisation de l'électricité dans les départements d'outre-mer (rapport n° 1783 de M. Drapier, au nom de la commission de la production et des échanges) ;

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi n° 1793, portant approbation d'un rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan ;

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi [n° 1795], relatif aux conventions entre les caisses d'assurance maladie du régime général de la sécurité sociale, du régime agricole et du régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles et les praticiens et auxiliaires médicaux (rapport n° 1803 de M. Delaneau, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures quarante-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.

